

Les ventes aux enchères P. 18-19



L'homme à la spatule

Restaurateur, chroniqueur TV, spécialiste de la communication des métiers de bouche, Fabrice Mignot, mène plusieurs vies en une. Il publie son troisième livre de recettes. P. 24

HelioFrance a le soleil en ligne de mire

Portée par le marché de la rénovation énergétique, la PME de Bérat spécialisée dans le solaire thermique est en pleine croissance. P. 3

Les meublés ont la cote

Le groupe L'Appartement a su rebondir pendant la crise. Il vient d'ouvrir une agence rue Ozenne, en plein cœur de Toulouse. P. 5

Castelsarrasin: chantier fluvial de père en fils

La TPE est un acteur incontournable de l'économie du canal et de la ville. Une histoire d'hommes. P. 4

6 pages d'annonces légales
Pages 12 à 17

L'aviation verte, prête pour le décollage

Récemment critiquée en raison de son impact environnemental, l'aviation est en train de faire sa mue. Cette semaine, plusieurs initiatives ont attesté de ce changement. D'un côté, Airbus, appuyé par Air France et la Direction des services de la navigation aérienne, annonçait avoir réalisé entre Paris et Toulouse le vol inaugural du projet Albatross, une initiative à grande échelle des principaux acteurs de l'aviation européenne qui vise à démontrer la faisabilité à court terme, grâce à plusieurs innovations techniques, de vols plus efficaces sur le plan énergétique. D'un autre côté, la Semaine de la mobilité aérienne légère verte et durable, a réuni dans la Ville rose tous les opérateurs du domaine. L'occasion de présenter les 13 projets retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région en faveur de l'avion vert. P. 7



La Tomme des Pyrénées IGP se repositionne

À l'occasion de sa dernière assemblée générale, l'association des Fromagers Pyrénéens, a élu à sa tête un éleveur haut-garonnais de 49 ans, Olivier Beaufiles. Le nouveau président a bien l'intention de redorer l'image du fromage emblématique des Pyrénées. L'Indication géographique protégée, obtenue en 1996, vient en effet d'être élargie, permettant l'arrivée de producteurs fermiers et artisans. Une orientation en phase avec les attentes des consommateurs, de plus en plus en quête de sens. P. 6



Le baroque, partout, tout le temps!

Ce début d'automne se veut délicieusement baroque: de Montauban à Toulouse, les occasions ne manquent pas d'écouter les plus belles pages des maîtres du genre. À moins que vous ne préfériez découvrir la SF espagnole à la Cinémathèque... P. 23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour mon territoire !

Réseau Entreprendre OCCITANIE GARONNE

Les chefs d'entreprise du Sud-Ouest positivent



Les dirigeants d'entreprise du Sud-Ouest positivent

Selon une étude sur l'état d'esprit des dirigeants et des salariés que vient de publier le groupe de conseil et services RH Grant Alexander, les dirigeants du Sud-Ouest sont une majorité (79 %) à déclarer un état d'esprit positif vis-à-vis de la rentrée, contre 87 % au niveau national. Deux tiers d'entre eux (66 %) considèrent même que la crise a fait progresser leur entreprise contre 58 % au national. Par ailleurs, près d'un sur deux (46 %) déclare que la crise a permis de développer de nouvelles opportunités de développement (un écart de huit points par rapport à l'ensemble).

Des salariés du Sud-Ouest insatisfaits



Des salariés peu satisfaits par la gestion de la crise

Selon l'étude sur l'état d'esprit des dirigeants et des salariés publiée par le groupe de conseil et services RH Grant Alexander, les salariés du Sud-Ouest sont les moins satisfaits de la gestion de crise par leurs dirigeants (59 % contre 71 % au national). Ils se montrent plus négatifs que les autres vis-à-vis de la rentrée : 57 % se disent dans un état d'esprit positif (contre 61 % dans l'ensemble). Ils ont cependant moins de besoins pour appréhender les mois à venir que les salariés en général : 46 % souhaitent une augmentation (vs 49 % au national, 13 % (vs 21 %) ont besoin de motivation.

Le coût du stationnement

Montpellier, 9^e ville la plus chère pour se garer

Zenpark, l'un des leaders français du parking partagé vient de publier son classement 2021 sur le coût du stationnement en voirie. En tête du top 5 des villes les plus chères pointe sans surprise Paris (entre 4 et 6 €/h selon l'arrondissement), puis suivent Levallois-Perret (4 €/h), Bordeaux (2,15 €/h) et Grenoble (2 €/h). Dans cette nouvelle édition, Montpellier se positionne désormais comme la 9^e ville la plus chère en France pour se garer avec un coût horaire de 1,40 €. Un automobiliste sur quatre en circulation est à la recherche d'une place pour se garer.

Antoine Debernardi. Alors qu'il vit entre Tarbes et Paris, ce diplômé de l'Esam a lancé Fizio.fr, une plateforme pour concevoir en ligne des CV performants.



L'outil « ultime » pour faire son CV

Un recruteur ne consacre que quelques secondes à l'examen d'un CV avant de le rejeter ou non. Alors autant faire bonne impression. Les outils en ligne pour concevoir un CV ne manquent pas. Mais « aucun n'est doté d'autant de fonctionnalités que le nôtre », assure Antoine Debernardi. Il y a quatre ans à Tarbes, il a lancé Fizio.fr, à l'origine une boutique en ligne permettant de télécharger des modèles de CV conçus par des graphistes, parmi la centaine proposée. Depuis, le trentenaire a fait évoluer son offre pour mieux coller aux besoins des utilisateurs et fait de Fizio « l'outil ultime pour créer son CV ».

Ce diplômé de l'Esam, école de management à Blagnac (groupe IGS), a débuté sa carrière dans un tout autre univers. Conseiller voyage pour l'enseignement Nomade Aventure, il a ensuite vécu un an en Thaïlande avant de rentrer en France comme responsable commercial pour une maison de thé africains. Un parcours atypique au cours duquel il a été lui-même confronté à cette nécessité de rédiger un CV attractif pour sortir du lot. En 2018, après un licenciement écono-

mique, il décide de franchir le cap de la création d'entreprise, une idée qui le poursuit depuis longtemps. « À l'époque, lorsque je suis revenu à Paris, il n'y avait pas d'outils suffisamment intuitifs qui proposent des CV performants et un peu originaux. J'avais retenu cette idée que ce serait bien pour des personnes comme moi qui ne sont pas graphistes de disposer d'un outil dédié. »

Aujourd'hui, la plateforme développée par Fizio permet de remplir son CV en ligne, de le modifier autant que nécessaire, de changer de modèle au gré des besoins, « avec des fonctionnalités propres, des conseils pour rédiger un bon CV », puis de télécharger le PDF une fois le projet abouti, moyennant le paiement d'une licence.

En décembre 2020, Antoine Debernardi a créé, en marge de cet outil destiné au grand public, Fizio.Éducation, un portail de connexion ouvert aux universités et grandes écoles. « Les étudiants peuvent ainsi se connecter à un espace dédié et accéder gratuitement au même outil de création de CV. C'est leur établissement qui prend alors en charge le paiement de la licence à l'an-

née. » Les étudiants peuvent aussi trouver sur la plateforme des conseils et des vidéos pour bien préparer leur candidature. « Notre ambition est de multiplier ces vidéos d'intervenants pour transformer cet espace en centre de ressources pédagogiques », ajoute Antoine Debernardi.

Le fondateur de Fizio, qui revendique 5000 utilisateurs uniques sur sa plateforme et une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur partenaires, a d'autres projets en tête. « Nous prévoyons de lancer bientôt Fizio.Career. L'idée est de créer, cette fois au profit des professionnels, des espaces dédiés avec un outil de conception de CV, des modèles adaptés et des ressources. Nous visons les cabinets de reclassement, les conseils en ressources humaines, les entreprises du numérique qui doivent placer leurs salariés chez un client, etc. » La commercialisation de ce nouvel outil, qui sera finalisé d'ici un mois, constitue un beau challenge pour la start-up laquelle tape déjà à la porte des pays francophones pour y déployer sa plateforme.

AGNÈS BERGON

Il bouge



GUILLAUME DAUDIN, NOMMÉ DIRECTEUR DES PROGRAMMES D'ATR

ATR, constructeur d'avions régionaux, co-entreprise d'Airbus et de Leonardo, vient de nommer Guillaume Daudin au poste de directeur des programmes. Il a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. À la tête de cette toute nouvelle direction indépendante des « Programmes », il a pour mission d'orchestrer et de synchroniser les différentes fonctions d'ATR (ingénierie, opérations, achats, etc.). Il est notamment responsable des nouveaux développements avions et des projets d'amélioration continue de la flotte en service, de la gestion de la configuration, de la planification globale intégrée, de l'exécution des commandes clients, de l'établissement des coûts financiers et de la performance de l'entreprise.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'EFREI Paris et de la certification Project Management Professional (PMP®) du Project Management Institute (PMI), Guillaume Daudin a débuté sa carrière en tant que consultant pour l'industrie des télécommunications dans des entreprises telles que Matra Nortel et Motorola. Il a ensuite travaillé 17 ans chez Airbus, où il a occupé des postes stratégiques très divers dans l'ingénierie, la configuration, la qualité et la gestion de programmes. Il a ainsi occupé les postes de vice-président de la qualité pour le projet de transformation digital design manufacturing & services, de vice-président de la gestion du programme et de la configuration de l'A330/A340, de directeur de la gestion de la configuration de l'A350 et de directeur de la gestion du programme US de l'A350 (poste qu'il a occupé à San Diego, aux États-Unis).

Transition énergétique. Installée en Haute-Garonne, à Bérat, au sud-ouest de Toulouse, la PME HelioFrance est le seul fabricant français de panneaux solaires thermiques. Une technologie ancienne, robuste et durable qu'elle entend bien promouvoir.

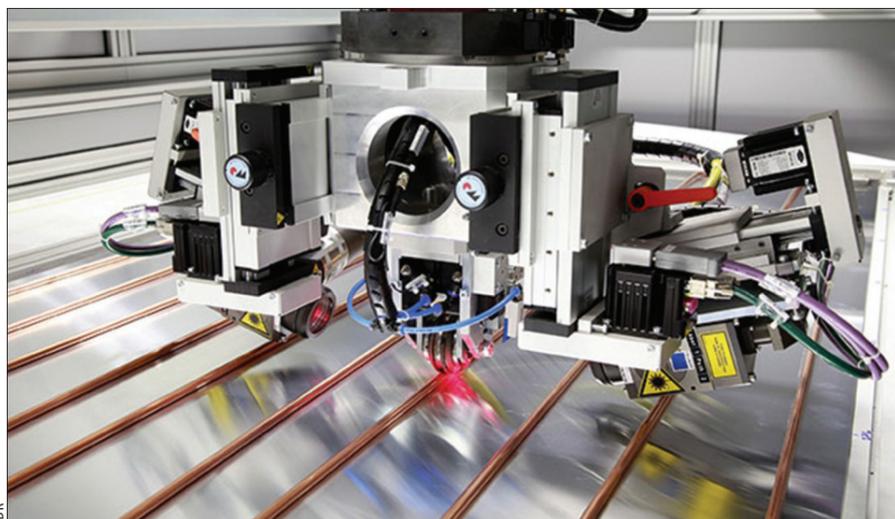
Solaire thermique: HelioFrance, en plein boum

Alors que le prix de l'énergie ne cesse de grimper, qui ne songe pas à faire baisser sa facture? Outre les écogestes, les consommateurs, particuliers, collectivités ou entreprises, ont à leur portée différentes solutions dont celle qui consiste à passer aux énergies renouvelables, pour le chauffage et pour l'eau chaude sanitaire. Parmi elles-ci figure le solaire thermique.

Rien à voir avec les panneaux photovoltaïques qui permettent de produire de l'électricité grâce à une réaction chimique. Dans un dispositif solaire thermique, l'énergie du soleil, captée à travers des panneaux idoines, permet de chauffer le fluide qui circule dans les serpentins de cuivre fixés en dessous. Cette énergie thermique est ensuite stockée dans le ballon d'eau situé à l'intérieur de la maison.

Une technologie qui n'a rien de révolutionnaire, puisque « les premiers panneaux ont été créés au début du XX^e siècle », reconnaît Guillaume Gipouloux, mais que l'on redécouvre depuis quelques années, en raison de ses performances et de sa durabilité, une aubaine pour la PME qu'il dirige. Installée à Bérat, en Haute-Garonne, au sud-ouest de Toulouse, HelioFrance est en effet le seul fabricant français de panneaux solaires thermiques.

C'est en 2008 qu'Alain Loubet, son fondateur a pris le virage du solaire thermique. L'homme n'en est pas à son coup d'essai. Il est le créateur, en 1998, d'Xplorer, une TPE, basée à Castanet-Tolosan, spécialisée dans la fabrication de détecteurs de métaux, vendus



HelioFrance produit à Bérat panneaux solaires thermiques et accumulateurs, des produits haute performance.

sous la marque XP Metal Detectors. Un marché de niche sur lequel prospère ce toulousain passionné. 80 % des 40 000 détecteurs fabriqués chaque année partent à l'export dans le monde entier.

En 2005, Alain Loubet rachète un de ses fournisseurs de pièces plastiques, PSP Plasturgie, dont le dirigeant souhaite prendre sa retraite, « avec l'idée de conserver une fabrication locale, détaille Guillaume Gipouloux, vu qu'aujourd'hui, 90 % de la production plastique est faite en Chine. » Ce souci de produire local est une constante dans le parcours d'entrepreneur d'Alain Loubet, en plus d'autres valeurs. « Ce n'est pas pour brandir un étendard, c'est par facilité, pour des problèmes de qualité, de développement et de production. Son autre préoccupation a toujours été de fabriquer des produits performants parce que si l'on fait le choix de produire local, c'est pour qu'il y ait une grosse valeur

ajoutée. Et puis, il s'est toujours attaché à faire des produits réparables dont la longévité est supérieure à celle des produits concurrents. » Ce sont ces préoccupations environnementales, qui ont conduit cet entrepreneur pragmatique à créer HelioFrance il y a 13 ans.

« Plus de 50 % de l'énergie consommée par une maison est aujourd'hui consacrée à l'eau sanitaire. Or le procédé le plus performant pour produire de l'eau chaude sanitaire, c'est le solaire thermique, détaille Guillaume Gipouloux. En comparaison, le photovoltaïque parvient à capter 20 à 21 % de l'énergie solaire, quand le solaire thermique peut en capter 90 %, ce qui signifie qu'il est quatre fois plus performant que le photovoltaïque. Il faudra donc quatre fois moins de panneaux pour chauffer 100 litres d'eau. » CQFD.

Pendant quatre ans, HelioFrance fonctionne « en mode bureau d'étude », le souhait

étant de « développer nos propres produits et non pas de faire de l'assemblage ou de la marque blanche ». De fait, pour aller plus loin dans la démarche, la PME fabrique aussi les accumulateurs, ces fameux ballons qui stockent l'eau chaude – elle est d'ailleurs le seul fabricant français sur ce marché. Des ballons en matière plastique pour éviter les risques de corrosion, plus légers à mettre en œuvre et parfaitement isolés pour garder l'eau chaude plus longtemps notamment lorsque les capteurs ne fonctionnent pas, en cas de pluie.

PRORÉPARABILITÉ, ANTI-OBSOLESCENCE

Installé jusque-là dans les locaux de PSP Plasturgie à Muret, l'équipe d'HelioFrance déménage en 2012 à Bérat dans des locaux plus adaptés. Plusieurs lignes de fabrication sont mises en place et en 2014, l'entreprise réalise ses premières ventes auprès d'autoconstruc-

teurs et d'installateurs convaincus par les indiscutables performances du solaire thermique.

« Depuis 2019, nous sommes dans une démarche de commercialisation beaucoup plus poussée », ajoute Guillaume Gipouloux. Alors que le marché de la rénovation thermique explose, porté par des dispositifs tels que Maprimrenov, qui permet de financer les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement, l'entreprise double son chiffre d'affaires chaque année. Il devrait atteindre 2 à 2,5 M€ en 2021 et « nous avons déjà signé des ventes à hauteur de 5 M€ pour 2022 », pointe-t-il.

L'entreprise, qui a investi cette année 300 K€ dans son outil industriel, dispose de lignes de production « capables d'absorber cette augmentation de cadence », assure le dirigeant. La PME, qui emploie aujourd'hui 20 salariés, prévoit de recruter 10 à 15 personnes l'an prochain. Des nouvelles embauches que ce partisan du « développement des campagnes » n'a pas de difficultés à réaliser. « Nous avons très peu de turnover parce qu'avoir son travail à cinq minutes de son domicile, c'est un confort et une qualité de vie que beaucoup de citoyens nous envieraient ».

Le dirigeant a rejoint Alain Loubet en 2016 au sein d'Xplorer, pour devenir ensuite le directeur général de la holding de groupe, PHX Support, créée il y a deux ans. Engagée dans une démarche RSE, celle-ci investit désormais dans des sociétés locales qui œuvrent dans le développement durable et les énergies renouvelables, notamment aux Antilles et à la

Réunion où HelioFrance réalise de l'ordre de 30 % de son chiffre d'affaires. Xplorer a également participé à la création du label Longtime, initié par deux Toulousains (cf. *la Gazette du Midi du 6 septembre*) en vue de lutter contre l'obsolescence des produits manufacturés. Ses produits ont été parmi les premiers à recevoir le label. « Démarche que l'on reproduit avec HelioFrance pour que nos panneaux et nos ballons obtiennent également ce label », ajoute Guillaume Gipouloux.

L'entreprise réalise 90 % de son chiffre d'affaires sur le marché des particuliers via des installateurs, les 10 % restant étant constitué par le marché tertiaire (hôtellerie, industrie) via des intégrateurs. La PME de Bérat, qui travaille déjà avec une quarantaine de professionnels, entend d'ici 2022 labelliser son propre réseau d'installateurs. L'ambition est de leur apporter un accompagnement à la fois commercial et sur le plan du marketing et de la communication. Une manière de renforcer un peu plus encore ses perspectives sur le colossal marché de la révocation énergétique.

AGNÈS BERGON

REPÈRES

- HelioFrance : 20 salariés, 2 à 2,5 M€ de chiffre d'affaires en 2021
- PSP Plasturgie : 12 salariés, 1 à 1,5 M€ de chiffre d'affaires par an, pièces plastique pour Xplorer, HelioFrance, Airbus, etc. Fabrication de moules, production de prototype et en série
- Xplorer : 40 000 détecteurs de métaux produits par an

Restauration. Le concept de cuisine virtuelle, développé par Thibaut Ghorifa, Félix Fiorio et Clément Mulsant, a convaincu les artistes Big Flo et Oli et le PDG de Newrest, Olivier Sadran.

Foudie boucle son tour de table

Le concept de dark kitchen ou de cuisine virtuelle, puisqu'il n'y a ni salle de restauration ni serveur, la totalité de la production étant vendue en click & collect ou en livraison via les agrégateurs tels que Just Eat, Deliveroo ou Uber Eats, connaît un formidable essor depuis le début de la crise sanitaire. Pour preuve: le développement accéléré de Foudie, l'enseigne fondée en décembre 2020 par trois salariés du groupe toulousain All 4 You qui possède sept restaurants dans la Ville rose et dont les dirigeants sont aussi action-

naires de Foudie. L'entreprise a installé en fin d'année dernière au 1 avenue Camille Pujol une ligne de production où sont préparées entre 120 et 250 commandes chaque jour. Des plats présents sur les applications de livraison sous différentes marques de fast food: dix au total « avec des concepts culinaires différents », précise Félix Fiorio, dont deux dédiées à l'apéro et aux boissons. Il est, avec Thibaut Ghorifa, et Clément Mulsant, l'un des trois cofondateurs de l'enseigne.

L'entreprise, qui emploie aujourd'hui neuf salariés en

CDI, prévoit de réaliser de l'ordre de 1 à 1,5 M€ de chiffre d'affaires cette année. Un montant qui pourrait bien doubler l'an prochain. L'ouverture de quatre nouvelles cuisines est en effet prévue d'ici juin 2022, selon Félix Fiorio. Pour financer son développement, Foudie vient de boucler une levée de fonds à laquelle ont souscrit les rappers toulousains Big Flo et Oli, Newrest et le fonds de capital investissement Tolosa, tous deux dirigés par Olivier Sadran. Des partenaires de poids pour la jeune enseigne qui souhaite profiter de

l'aura des premiers et de l'expérience des seconds pour dupliquer son concept ailleurs dans le grand Sud-Ouest, à Montpellier (dès la fin de l'année) puis à Bordeaux avant de s'intéresser à d'autres régions.

« Nous réfléchissons tous les trois depuis quelque temps à ce business-là parce que c'est une évolution logique de la restauration dans nos sociétés. Le premier confinement nous a permis de peaufiner le projet grâce à nos expériences de restaurateur. Et nous avons ouvert pendant le deuxième confinement », détaille Félix Fiorio. Si



Foudie décline huit marques de restauration rapide.

le contexte sanitaire a effectivement joué le rôle d'accélérateur, le cofondateur ne doute pas de la pérennité de ce modèle de restauration. « La livraison, quel que soit le produit, est rentrée dans nos mœurs. Et ces pratiques vont rester », assure-t-il.

Alors que l'offre de livraison de repas a explosé, le jeune chef d'entreprise entend désormais se démarquer en misant « sur la qualité de nos produits ». L'enseigne a ainsi fait le choix de se servir pour ces viandes chez la Maison Lascours.

A. B.

Nautisme. Que serait le canal du Midi ou des Deux Mers sans ses bateaux? Sébastien Escorihuela et son père Bernard exercent une activité ô combien essentielle à l'économie du canal et de la ville de Castelsarrasin. C'est le chantier fluvial le plus important du canal, entre Bordeaux et Sète. Entre gardiennage, convoyage de bateaux et réparations, l'activité ne s'arrête jamais, même lorsque le canal est fermé, en hiver.

Le chantier fluvial de Castelsarrasin : des bateaux et des hommes

Une centaine de bateaux patiente sagement dans leur rack du port à sec de Castelsarrasin. Ils attendent la belle saison pour retrouver les joies de la navigation fluviale. D'autres bateaux sont stockés à quai, au port Jacques-Yves Cousteau. Sébastien Escorihuela veille sur ses protégés. « Notre activité principale consiste à ranger et à stocker les bateaux pour l'hiver puis les remettre à l'eau lorsque le client arrive », explique-t-il humblement. En effet, le chantier fluvial ne s'arrête jamais. L'entreprise propose des prestations complètes allant de la mécanique à la plomberie en passant par la métallerie, la peinture, l'électricité...

C'est Bernard, le père de Sébastien Escorihuela, qui a fondé le chantier fluvial en l'an 2000. Il travaillait jusqu'alors dans l'entreprise voisine Pèchiney (NDLR *aujourd'hui Trimet France*). « J'ai très vite compris qu'il y avait un marché à développer, explique Bernard Escorihuela, avec l'arrivée d'une nouvelle forme de tourisme flu-



DR Les travaux de réparation sur les bateaux représentent 10 % du chiffre d'affaires.

vial. Je m'y connaissais en ferraille, en soudure mais pas en manutention, alors je me suis organisé ». Il s'est formé à la réparation de bateaux au port de Montech puis très vite s'est installé à Castelsarrasin. Il s'est aussi équipé d'engins de levage pour pouvoir sortir les bateaux du canal, une première étape indispensable.

EN VACANCES TOUTE L'ANNÉE ?

Une question qui fait sourire

Sébastien Escorihuela... Il a repris les commandes de l'entreprise en 2016, après une carrière dans l'armée à Mont-de-Marsan. Son paternel a souhaité prendre sa retraite, mais, vous l'avez compris, il n'a pas décroché totalement...

« Ce qui m'a frappé en arrivant ici, ajoute Sébastien Escorihuela, c'est l'ambiance qui règne sur le chantier, les gens sont toujours en vacances, ils ne sont pas stressés. D'ailleurs, beaucoup de clients sont deve-



DR 60 % de l'activité est générée par le gardiennage.

nus des amis. »

Il faut dire que père et fils cultivent la cool attitude. Ils ne comptent pas leurs heures et sont toujours prêts à rendre service. Être disponible est une des forces des entrepreneurs, ils habitent sur place, l'œil rivé aux bateaux.

Leur clientèle est essentiellement néerlandaise et britannique. « On s'est mis à l'anglais, s'amuse Sébastien Escorihuela, même si Google traduction nous aide de temps en temps. »

UN POUMON ÉCONOMIQUE POUR LA VILLE

La municipalité de Castelsarrasin a bien compris tout l'intérêt d'avoir un port très actif dans sa commune, les retombées économiques n'étant pas négligeables pour le commerce local. Elle a construit de nouveaux locaux, qu'elle loue environ 5 000 € l'année à Sébastien Escorihuela, lequel a signé un bail de dix ans. La mairie a également fait construire, grâce aux subventions européennes, une

rampe de mise à l'eau plus adaptée aux gros navires.

Le chantier occupe deux hectares et demi de terrain. « On peut dire que grâce à nous, le port est toujours complet, explique Sébastien Escorihuela. Il y a de l'activité en permanence. Des plaisanciers ont même fait le choix de vivre à l'année sur leur bateau. »

Avec un CA moyen de 320 K€ annuels, 60 % de l'activité est générée par le gardiennage, les clients payant en moyenne 100 € par mois. Les travaux de réparation sur les bateaux représentent 10 % du chiffre d'affaires, le reste est réalisé grâce au convoyage de bateaux, en France et à l'international, et par les ventes de bateaux d'occasion. Un secteur qui ne demande qu'à se développer. Sébastien Escorihuela a d'ailleurs remanié tout récemment son site internet pour valoriser les bateaux d'occasion. Il aimerait voir se développer le secteur de la réparation de vélos le long du canal, car le nombre de cyclistes est en augmentation... Peut-être la promesse d'un nouveau marché? **DORISSE PRADAL**

Actualités

LANCEMENT DU FONDS IRDI IMPULSION DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES PME ET ETI EN PHASE DE REBOND

Les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ainsi que les Métropoles de Montpellier et de Toulouse participent au lancement du fonds de capital-rebond Irdi Impulsion, qui bénéficie du label Relance. Sont également associées les Caisses d'Épargne régionales (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon), les Caisses régionales du Crédit Agricole (Languedoc, Nord Midi Pyrénées, Toulouse 31, Aquitaine, Pyrénées Gascogne, Sud Méditerranée), les Banques Populaires régionales (Occitanie et du Sud), EDF et la société de capital risque (SCR) Irdi Capital Investissement. Ce fonds qui bénéficie d'une enveloppe de 45 M€ lors de son lancement et avec un objectif à terme de 60 M€, a vocation à apporter des solutions de fonds propres en complément des autres dispositifs financiers pour accompagner des entreprises dans leur relance, à savoir des tickets compris entre 500 K€

et 4 M€. Il ambitionne d'accompagner une trentaine d'entreprises (PME et ETI) situées en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, notamment dans les filières structurantes pour ces territoires telles que la santé, les nouvelles mobilités, la transition énergétique, l'agroalimentaire, l'industrie 4.0, le tourisme, etc. Au-delà des apports financiers, l'objectif est d'accompagner les dirigeants dans la mise en œuvre de leur feuille de route pour un redéploiement de leur activité via un accompagnement d'une durée pouvant aller jusqu'à sept ans.

UNE NOUVELLE AGENCE DU GROUPE DES CHALETES À PLAISANCE-DU-TOUCH

Une nouvelle agence Garonne Ouest du Groupe des Chalets vient d'ouvrir au cœur de Plaisance-du-Touch au 10, rue des écoles. Cette cinquième agence s'inscrit dans le cadre d'un projet de déploiement territorial qui vise à répondre à la diversité et aux spécificités des besoins des habitants et des territoires. Le groupe des Chalets, créé en 1949, qui gère plus de 15 400 logements locatifs, développe des

programmes en location-accession (200 logements produits par an) et réalise des opérations d'aménagement urbain pour des collectivités. Il emploie près de 280 salariés.

INAUGURATION DE LA 17^E MAISON DE MA RÉGION À SAINT-GAUDENS

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a inauguré le 18 septembre, la Maison de Ma Région de Saint-Gaudens, laquelle représente un investissement de 1,4 M€ et une équipe de huit agents. Ces structures s'inscrivent dans une démarche de proximité et de simplicité lancée en 2016 par la Région Occitanie. Dédiée aux usagers ainsi qu'à l'ensemble des acteurs locaux, institutionnels, économiques et associatifs, la Maison de Ma Région regroupera les services de la formation professionnelle et de l'orientation ainsi que de l'agence de développement économique Ad'Occ. Au nombre désormais de 17 sur le territoire régional, les Maisons de Région sont également destinées à accueillir des événements culturels ou professionnels gratuits. La prochaine ouverture est prévue



DR Inauguration de la 17^e Maison de Ma région à Saint-Gaudens, le 18 septembre.

en fin 2021 à Alès (dans le Gard).

FINANCEMENT DE LA MODERNISATION DE L'ABATTOIR DU BAS QUERCY À MONTAUBAN

En 2020, dans le cadre de la reprise de l'activité d'abattage à l'abattoir de Montauban, la SARL Abattoir du Bas Quercy avait l'ambition d'investir en vue de moderniser l'outil existant. Un projet en passe de se réaliser, l'entreprise – soutenue par la préfecture de Tarn-et-Garonne et la ville de Montauban, propriétaire du site de l'abattoir – ayant été retenue au titre du plan de relance avec un financement de l'État à hauteur

de 40 % du coût total des investissements.

Les travaux, dont le montant global s'élève à 2,4 M€, concernent notamment le renouvellement du matériel vieillissant afin d'améliorer les conditions sanitaires de production ainsi que les conditions de travail des salariés et des agents publics assurant l'inspection des viandes par l'installation d'outils facilitant la manutention des carcasses, la modification du système de production de froid et l'installation d'un nouveau système de production d'eau chaude avec recyclage de chaleur, économe en énergie.

en bref

Immobilier. Le groupe immobilier L'Appartement, spécialisé dans la location de courte et longue durée ainsi que la vente de biens meublés, poursuit son extension grâce à l'ouverture d'une agence au cœur de Toulouse.

Du sur mesure pour les « meublés » qui ont la cote

Les deux entités L'Appartement Toulousain, et L'Appartement Immobilier ont depuis avril, pignon sur rue, en plein cœur de Toulouse, rue Ozenne, laquelle concentre la majorité des professionnels de l'immobilier. Le groupe L'Appartement affiche ainsi de nouvelles ambitions et entend, avec cette nouvelle vitrine, bien asseoir sa notoriété dans le paysage toulousain.

Développer une agence de location d'appartements de standing et de charme qui allie des prestations para-hôtelières ciblant le BtoB, tel était en substance le pari d'Élodie Chaumette, issue de l'univers de l'industrie aéronautique et d'Ariane Gonsolin, ex-salariée dans le commerce, au moment de la création de l'Appartement Toulousain en 2016. Une alternative à la location Airbnb, à la chambre d'hôtel anonyme et aux appart'hôtels. L'agence, qui s'est notamment positionnée sur le haut de gamme, vise depuis les salariés du secteur aéronautique et du monde du spectacle missionnés à Toulouse. « Nous sélectionnons des appartements bien équipés, avec une décoration soignée dans les



Élodie Chaumette, cofondatrice du groupe immobilier L'Appartement.

quartiers prisés de la ville. Nous proposons également des prestations (ménage, linge de maison) et un service de conciergerie. C'est au départ le bouche-à-oreille qui nous a fait connaître, en plus de se focaliser sur la courte durée », explique Élodie Chaumette, la cofondatrice, qui auparavant travaillait auprès d'ingénieurs en mission chez Altran « souvent mal logés » et qui elle-même louait son appartement via la plateforme Airbnb. L'agence peut ainsi se targuer d'avoir rapidement atteint ses objectifs avec en portefeuille

une trentaine d'appartements meublés en location de courte durée – comprise entre 15 jours et trois mois –, et un taux d'occupation de 95 %. « Nous avons atteint un taux d'occupation maximum en comptant forcément deux trois jours de vacances entre deux locataires et nous ne souhaitons pas augmenter le nombre d'appartements, car cette activité est chronophage. De plus, nos partenariats nous permettent d'atteindre ce taux d'occupation élevé et nous n'avons pas envie de prendre le risque de le diminuer, ce qui pourrait

se produire avec un portefeuille plus conséquent. Enfin, nous tenons à conserver un service de proximité », confie Élodie Chaumette. Un succès notamment porté par un fonctionnement BtoB, avec une quarantaine d'entreprises partenaires (dont les filiales de grands groupes à l'étranger) qui apportent un coup de pouce à leurs salariés.

50 % DE LOCATIF ET 50 % DE VENTES

Depuis, les professionnels ont encore fait du chemin. En effet, les cofondatrices ont décidé, en 2019, de diversifier l'activité avec la création de l'Appartement Immobilier. L'objectif est de louer des biens meublés classiques, soit des appartements en centre-ville ou des maisons en 1^{er} et 2^e couronne de Toulouse, cette fois sur une durée plus longue, de deux à trois ans. L'offre cible ainsi les expatriés. « Il s'agit autant d'une famille que d'un sportif de haut niveau ou d'un cadre en couple, etc. », souligne l'entrepreneuse. Cette activité a permis également à l'agence de se tourner vers la transaction immobilière, une aubaine avant le début de la crise sanitaire. « Nos activités

de gestion locative nous ont permis de rencontrer de nombreux propriétaires, qui après la gestion de leurs biens, ont souhaité nous les confier à la vente ». Si auparavant, la vente représentait 10 % de l'activité, soit quatre transactions par an, le groupe envisage désormais de porter cette part à 50 %. Ainsi, ce dernier, expert dans la location meublée en Occitanie, dispose d'un parc de 250 biens au total.

« Au gré des confinements et des frontières fermées puisque 90 % de nos clients sont étrangers et les 10 % restants principalement Parisiens, nous avons réduit notre offre locative de 30 % sans perdre de CA, en la basculant sur notre seconde offre, à savoir de la location de meublé classique qui se développait petit à petit, poursuit la jeune femme. Un fonctionnement gagnant puisque cela a évité aux propriétaires une perte trop importante de loyers ». En effet, en 2020, plus de 20 % des locataires ont souhaité louer un meublé et côté propriétaire, nombre d'entre eux ont fait ce choix, compte tenu d'une rentabilité supérieure de 30 à 50 % et d'une

fiscalité favorable.

Le groupe, qui a recruté quatre nouveaux collaborateurs – dont la plupart ne sont pas issus de l'immobilier, espère à travers l'ouverture de ces nouveaux locaux, « avoir davantage de visibilité et partir à l'assaut d'une nouvelle clientèle, pointe Élodie Chaumette. Nous sommes là aussi pour conseiller les propriétaires au niveau de la décoration, de l'agencement afin de rendre leur bien plus attractif que ce soit à la location ou à la vente. En général, un bien est loué au bout de deux visites. Pour ce faire, nous disposons d'une équipe de décorateurs, d'artisans, d'architectes d'intérieur, etc. »

Si l'enseigne ne compte pas pour l'instant franchir les frontières occitanes pour s'installer dans une autre ville ou ouvrir des franchises, elle espère cependant consolider ses ventes et séduire davantage les salariés d'autres secteurs, notamment ceux du monde médical et du milieu pharmaceutique. Le groupe, qui désire garder les avantages d'une équipe à taille humaine, prévoit de doubler son chiffre d'affaires en 2021.

JENNIFER LEGERON

MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES POUR LEUR ENGAGEMENT, À NOS PARTENAIRES ET AUX DONATEURS POUR LEUR SOUTIEN. LA SOLIDARITÉ EST PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE, NOUS SOMMES AU RENDEZ-VOUS GRÂCE À VOUS.

#SolidaritéCovid19

REJOIGNEZ CET ÉLAN SOLIDAIRE :
www.restosducoeur.org



Agriculture. L'Association Les Fromagers Pyrénéens vient d'élire à sa tête Olivier Beaufigli. L'occasion pour ce dernier de réaffirmer les ambitions de cette production emblématique du massif dont l'IGP vient d'être élargie.

La Tomme des Pyrénées veut redorer son image

L'Association Les Fromagers Pyrénéens, qui a tenu son assemblée générale le 16 septembre à l'occasion du salon Les Pyrénées, à Saint-Gaudens - l'événement, qui a lieu tous les trois ans, fait partie des foires agricoles les plus importantes sur le plan national -, a élu Olivier Beaufigli, éleveur laitier de 49 ans, installé à Ponlat-Taillebourg, en Haute-Garonne, à la présidence de l'AFP. Il succède à Thierry Lanuque.

Créée en 2005, l'AFP rassemble l'ensemble des productions fromagères de Tomme des Pyrénées, lesquelles sont réparties sur toute la chaîne, qu'il s'agisse de tommes pasteurisées, au lait cru, fermières, artisanales ou industrielles.

Pour le nouveau président de l'AFP, la Tomme des Pyrénées IGP doit renforcer son image de « fromage emblématique de la chaîne des Pyrénées, de l'Occitanie à la Nouvelle Aquitaine ».

La Tomme des Pyrénées a obtenu sa première Indication géographique protégée (IGP), en 1996. Ce signe de qualité européen était alors réservé aux fromages à pâte pressée non cuite au lait de vache pasteurisé, à la croûte noire ou dorée, essentiellement produites par trois



La Tomme des Pyrénées est le fromage emblématique du massif.

grandes entreprises. L'année 2020 a marqué un tournant important dans l'histoire de ce fromage rustique, emblématique des Pyrénées. L'IGP a en effet été ouverte à des productions fermières et artisanales. Elle compte désormais des tommes fabriquées avec du lait de vache cru mais aussi de chèvre ou de mélange (vache/brebis, chèvre/brebis, vache/chèvre) cru ou thermisé. L'extension de l'IGP permet ainsi d'élargir la palette de goûts sur l'ensemble du massif pyrénéen, puisque les deux zones de massif de l'Aude et des Pyrénées-Orientales y ont également été ajoutées.

3 500 tonnes de Tommes au lait pasteurisé sont produites chaque année, grâce au concours de 220 éleveurs laitiers, auxquelles devraient s'ajouter de 450 à 500 tonnes potentielles de Tommes aux laits crus, assurés par 50 producteurs fermiers, une dizaine d'entreprises artisanales ou industrielles, pour une centaine d'éleveurs laitiers supplémentaires.

Pour Olivier Beaufigli, « l'IGP doit permettre avant tout de créer de la valeur et d'ancrer des pratiques ancestrales sur le territoire. Nous devons répondre aux attentes sociétales des consommateurs qui veulent aujourd'hui donner

du sens à leurs achats et consommer plus local ».

Pour y parvenir, ce pragmatique entend s'inspirer de sa propre expérience professionnelle. « Pour valoriser le lait de mes vaches, je cherche avant tout à créer de la valeur par rapport à mon produit, pour construire une exploitation transmissible. De la même façon, il faut inscrire la Tomme des Pyrénées IGP dans le temps ».

Les nouvelles conditions du cahier des charges de l'IGP devraient inciter les éleveurs à prendre ce virage. Aujourd'hui, 70 % des fourrages qui nourrissent les animaux doivent être originaires de la zone géographique IGP. Ils devront aussi pâturer un minimum de 91 jours/an. « Cette autonomie fourragère, le fait de collecter, produire et transformer local, ne peut qu'être bénéfique pour asseoir l'image de la Tomme des Pyrénées en tant que fromage emblématique des Pyrénées », ajoute Olivier Beaufigli.

Au sein de l'AFP, l'organisme de défense et de gestion de la Tomme des Pyrénées IGP se dit prêt à œuvrer « pour consolider les complémentarités, communiquer et expliquer auprès des consommateurs, réfléchir à l'évolution des métiers et des activités sur le territoire. »

Agroalimentaire. Vers une nouvelle filière du lait responsable dans le 31.

Lancement de la Brique rose



Avec en moyenne seulement un à deux jeunes éleveurs qui s'installent chaque année, les exploitations en bovins lait sont en forte régression en Haute-Garonne. Dans le même temps, une part croissante de Français affirme sa volonté de consommer durable, d'adopter un comportement responsable, respectueux de l'environnement et des producteurs locaux. Cette tendance en faveur du « locavorisme », des marques régionales et des circuits courts a conduit la Chambre d'agriculture 31 et YéO-frais, leader français des yaourts bio à marques de distributeur, basé à Toulouse, à se rapprocher pour faire émerger l'association La Brique Rose qui a pour vocation de créer une filière de lait responsable en Haute-Garonne.

De fait, selon Sébastien Albouy, vice-président de la Chambre d'agriculture, bien que le département bénéficie d'un territoire adapté, « tous les sept ans le nombre de ces exploitations est divisé par deux ce qui fragilise et met en danger la filière lait. Nous souhaitons casser cette spirale. Le projet que porte La Brique Rose apportera de la perspective et du sens pour l'installation de nouveaux éleveurs, tout en renforçant l'ancrage d'un outil industriel sur notre territoire. »

Une démarche qui a séduit Jérôme Servières, directeur général de YéO-frais. « Favoriser l'économie locale et travailler avec des éleveurs proches de notre laiterie est

notre philosophie depuis notre création, explique-t-il. Il est cependant nécessaire de trouver des solutions pour contrer les difficultés d'approvisionnement en lait dans notre région, même si cela ne comblera que partiellement nos besoins. » Pour l'industriel, l'objectif de La Brique Rose est simple : « faire en sorte que YéO-frais sécurise ses approvisionnements en lait tout en assurant une meilleure rémunération pour les éleveurs. » Le contrat de collaboration entre les différents acteurs a été signé le 18 septembre, sur le salon Les Pyrénées, à Saint-Gaudens. L'initiative est soutenue par Toulouse Métropole, le département de la Haute-Garonne et la Région Occitanie.

La Brique Rose est aussi une marque qui proposera, à terme, des produits laitiers en grande distribution et en restauration collective. Acheter des produits La Brique Rose sera ainsi l'assurance, pour le consommateur, d'avoir des produits locaux privilégiant des approvisionnements de proximité, en circuits courts. En complément, YéO-frais soutiendra financièrement La Brique Rose au travers de sa gamme YOgourmand présente dans tous les supermarchés d'Occitanie. Cela permettra notamment de valoriser le lait 15 % au-dessus du prix national. Cette rémunération additionnelle contribuera à alimenter un fonds destiné à aider l'installation de jeunes producteurs.

Actualités

CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE POUR ACTIA

Le groupe familial toulousain Actia, spécialisé dans la conception et la fabrication de pièces électroniques pour l'automotive, le ferroviaire, l'aéronautique, le spatial, la défense, l'énergie et les télécommunications, annonce un chiffre d'affaires en hausse de 11,6 % au premier semestre, à 225,4 M€. Sa croissance reste « significativement freinée par la pénurie de composants électroniques », indique toutefois l'ETI. Elle affecte plus particulièrement la division Automotive et la clientèle internationale dans un contexte de ralentissement forcé de la production mondiale. Sur la période, le groupe enregistre une perte nette de 1,5 M€ contre -15,6 M€ un an auparavant.

COGEDIM REMPORTE LE GRAND PRIX RÉGIONAL DES

PYRAMIDES D'ARGENT

Créé en 2004 par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France, le concours des Pyramides promeut la qualité, l'innovation et le savoir-faire dans les programmes de construction de logements neufs et d'immobilier tertiaire. Il est organisé en deux temps : des Pyramides d'argent décernées à l'échelon régional avant une finale nationale à l'issue de laquelle seront remises des Pyramides d'or. La FPI Occitanie Toulouse Métropole vient de dévoiler le nom des lauréats régionaux. Outre Cogedim, récompensé par le grand prix pour son projet Skyview, ont également été distingués : Grencity Immobilier pour le projet Carré Flore (prix spécial du jury et pyramide du bâtiment bas carbone), Saint-Agne/Urbs pour le projet Arborensens (innovation industrielle), Pitch Promotion pour le projet du Orange Tolosa (immobilier d'entreprise), Bouygues

Immobilier pour le projet Campus Saint-Michel (mixité urbaine), Promomidi pour le projet Urban Garden (conduite responsable des opérations), et enfin Urbis Réalisations pour le projet 252 Faubourg (BIM & data). Une pyramide du grand public a été attribuée à Grencity Immobilier pour le projet Cours Saint-Cyp. La FPI Occitanie Toulouse Métropole regroupe 39 promoteurs sur notre territoire, représentant 8 100 logements et 16 500 emplois.

SÉBASTIEN CHABAL, NOUVEL AMBASSADEUR D'IRRIJARDIN

L'enseigne de magasins spécialisés dans la piscine, le spa et l'irrigation, basée à Noé, a fait une recrue de poids en signant un partenariat avec l'ancien rugbyman pour valoriser son image. Le groupe, qui compte 122 magasins en France, a réalisé un bon début d'année, enregistrant une croissance du chiffre d'affaire enseigne de

30,45 % au 31 août. Depuis le 1^{er} janvier, 82 personnes ont intégré le réseau. 38 recrutements sont en cours.

PAUL BOYÉ TECHNOLOGIES : LANCEMENT D'UN MASQUE BIOCIDÉ

Le toulousain Paul Boyé Technologies, l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la protection NRBC (nucléaire, radiologique, biologique, chimique) lance la vente de son masque BioX®, un masque biocide à usage unique. Destiné au grand public et aux professionnels, le BioX® est décliné en deux modèles FFP2 et chirurgical. Depuis 2006, Paul Boyé Technologies a produit 450 millions de masques dans ses usines françaises. L'industriel travaille depuis 2010 sur un masque capable de répondre aux menaces biologiques terroristes, en particulier la bactérie *Bacillus anthracis*, arme biologique responsable de la maladie du charbon ou plus

communément appelée Anthrax et ce tout en garantissant la sécurité du porteur. Ce sont ces travaux qui ont conduit à la conception du masque BioX® dont l'efficacité contre le coronavirus a été démontrée par un laboratoire indépendant.

FORUM DESTINATION INTERNATIONAL DU 28 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE

Programmée du 28 septembre au 1^{er} octobre, l'édition 2021 du Forum Destination International, le salon dédié à l'export organisé par la CCI de région, adopte une forme hybride avec un retour en présentiel sur une journée (au centre de conférence Jacques Savary à Montpellier le mardi 28 septembre) pour participer à un programme de 12 ateliers techniques et rencontrer les experts, ainsi qu'une série de conférences et des rendez-vous experts-pays en format digital, étalée sur trois jours. forumdestinationinternational.fr/

en bref

Innovation. Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région pour des démonstrateurs d'aviation verte, 13 projets ont été retenus.

L'aviation « verte » parée pour le décollage

Alors que l'aviation est de plus en plus montrée du doigt pour son impact environnemental, elle s'apprête à prendre un virage assurément plus vert, potentiellement créateur d'emplois dans la Ville rose. En effet, dans le cadre d'un plan de soutien à hauteur de 100 M€ dédié au secteur aérospatial qui a fortement pâti de la crise sanitaire et économique, la Région Occitanie, en partenariat avec le pôle de compétitivité européen Aerospace Valley, a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de développer des démonstrateurs d'avion vert dans l'aviation légère. Ce ne sont pas moins de 13 projets qui ont ainsi été retenus en deux vagues (en février 2021 et en juin 2021) soit un budget global de 11,5 M€. Ces projets ont été présentés à l'occasion de la Semaine de la mobilité aérienne légère verte et durable, organisée mi-septembre par Aerospace Valley.

Pour la Région, qui consacre 10 M€ à ce projet d'envergure, c'est l'occasion de voir plus loin. « Miser sur cette industrie de pointe permettra de créer de nombreux emplois et



L'avion de transport régional électrique 19 places d'Aura Aero (ERA ou Electric Regional Aircraft), qui fait partie des 13 lauréats de l'AMI pour des démonstrateurs d'avion vert.

de maintenir les compétences clés au cœur de nos territoires, assure Carole Delga, présidente de la Région Occitanie. Le travail accompli en quelques mois permet de concrétiser la naissance d'une filière de l'aviation légère décarbonée en région avec l'ambition d'être leader en Europe. L'équipe de France de l'aéronautique démontre qu'elle est prête à relever ce défi. La Région Occitanie aussi ! »

À l'occasion de la première vague, en février dernier, sur les 13 dossiers déposés quatre projets ont été retenus, représentant un budget de 4,5 M€

dont 2,2 M€ d'aides de la Région Occitanie. Les lauréats sont les projets suivants: Mangabhy, projet porté par un consortium composé de Delair, Hycco, Pragma Industries et l'Isae-Supaero; Proverhbe (PROPulsion VERTicale Hybride, banc d'essai), un projet porté par Ascendance Flight Technologies, en partenariat avec l'IRT Saint-Exupéry et le CEA Tech; « Train d'Atterrissage Tout Électrique », projet porté par Aura Aéro en partenariat avec Soben; et de Volthyge (VOLs Tests d'Hydrogène sous G Élévés), porté par BSA (Blue Spi-

rit Aero) et Pragma Industries.

Lors de la deuxième vague, neuf projets ont été retenus, représentant un budget global de 7 M€, dont 4 M€ feront l'objet d'une demande d'aide à l'innovation auprès de la Région Occitanie. Figurent dans cette liste: Aéronef ULM vert Exomo G4, porté par Ionbird en partenariat avec Novatem et Pragma Industries; Alavhya, projet porté par Avions Mauboussin en partenariat avec Artec Aerospace et le Critt Mécanique & Composites - UT3; Chrysalide, porté par Safety; CPO, projet porté par Erneo en partenariat avec Safran Electrical & Power et

Actualité

VERS DES VOLS PLUS ÉCONOMES

À l'occasion de l'Arius Summit dédié à l'aérospatial durable qui s'est tenu dans la Ville rose les 21 et 22 septembre, l'avionneur européen a indiqué avoir lancé, aux côtés d'Air France et de la Direction des services de la navigation aérienne (DSNA), le développement de vols « les plus économes en énergie » avec un vol de démonstration inaugural entre Paris et Toulouse. L'avion a effectué une trajectoire optimisée, marquant le premier d'une série de vols prévus en 2021 et 2022 dans le cadre du projet « Albatross » du programme commun de ciel unique européen Sesar JU (Single european sky air traffic management research). Lancé en

février 2021, Albatross est une initiative à grande échelle des principaux acteurs de l'aviation européenne, coordonnée par Airbus. Elle vise à démontrer, par une série de vols à travers l'Europe, la faisabilité à court terme, de vols plus efficaces sur le plan énergétique, en combinant plusieurs innovations techniques et opérationnelles de R & D. À compter de septembre 2021, environ 1000 vols seront effectués, présentant des solutions opérationnelles matures avec des économies de carburant et d'émissions de CO₂ à la clef. Les résultats seront disponibles en 2022.

J. L.

Infrastructures. Le Conseil régional d'Occitanie et le conseil départemental de Tarn-et-Garonne s'engagent à soutenir les petites communes dans leur développement.

Programme « petites villes de demain » : 15 lauréates en Tarn-et-Garonne

Lancé le 1^{er} octobre 2020 dans le cadre du Plan France Relance et piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser les projets de revitalisation des centres bourgs.

À l'échelon national, plus de 1 600 communes sont inscrites au programme. Leur engagement se traduit en deux phases : une phase de nature stratégique, concrétisée par la signature d'une convention d'adhésion et une phase de définition du projet global de revitalisation qui doit aboutir à la signature d'une convention cadre valant « opération de revita-

lisation des territoires (ORT) ».

Dans le Tarn-et-Garonne, 15 communes appartenant à huit établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont ainsi lauréates du programme Petites Villes de Demain. Il s'agit de Valence d'Agen avec la communauté de communes des Deux Rives; de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit-de-Lomagne, avec la communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise; de Lauzerte, Montaigne de Quercy, Cazes-Mondenard, Roquecor et Bourg-de-Visa avec la communauté de communes de Pays de Serres en Quercy; de Moissac avec la communauté de communes Terres des Confluences; de Lafrançaise avec la communauté de communes des Coteaux et Plaines

du Pays Lafrançaisain; de Nègrepelisse et Monclar-de-Quercy avec la communauté de communes du Quercy Vert-Aveyron; de Caussade avec la communauté de communes du Quercy Caussadais; et de Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val avec la communauté de communes Quercy-Rouergue-Aveyron.

UN PROGRAMME EN QUATRE AXES

Le programme se définit autour de quatre axes portés sur le développement de l'habitat et des mobilités, la requalification du cadre de vie, et la revitalisation des commerces. Les conventions d'adhésion ont été signées au plus tard le 30 juillet. Cette signature permet aux territoires de bénéficier des premières aides du programme parmi lesquelles

le financement à hauteur de 75 % par l'État des postes de chefs de projets PVD.

Le travail d'élaboration des conventions d'adhésion a associé dans le département un partenariat large engageant le Conseil régional d'Occitanie, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, l'établissement public foncier (EPF) d'Occitanie et l'EPF local de Montauban, le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Midi Quercy et le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE82).

Ces partenaires se sont réunis le 14 septembre avec les élus, sous l'égide de la préfecture de Tarn-et-Garonne, Chantal Mauchet, pour signer les conventions et marquer ainsi leur engagement à soutenir les communes.

Relance. Les subventions atteignent 1,6 M€ pour 117 projets en Tarn-et-Garonne.

Transition agroécologique : un exemple à Nègrepelisse

Dans le cadre du plan de relance, des dispositifs d'aide au renouvellement des agroéquipements ont été mis en place en vue d'accélérer la transition agroécologique.

Parmi les mesures proposées, figure le renouvellement et l'acquisition d'agroéquipements pour la protection des sols, notamment par la limitation d'utilisation des produits phytosanitaires. Les exploitants peuvent ainsi bénéficier d'une aide de 20 à 40 % du montant de l'investissement (pour un plafond de dépenses éligibles de 40 000 €) en complétant un dossier par téléprocédure auprès de FranceAgriMer.

À l'échelle nationale, ce dispositif du plan de relance ouvert le 4 janvier aura permis de financer des projets à hauteur de 215 M€. Dans le département du Tarn-et-

Garonne, 117 dossiers éligibles ont été déposés pour un montant moyen d'équipement de 32 500 €. Au total, ces dossiers totalisent 3,8 M€ de dépenses subventionnables, pour 1,6 M€ d'aides. C'est le cas de l'exploitation de Luc Violette à Nègrepelisse, qui a fait l'acquisition, au titre du plan de relance, d'un GPS de guidage de précision d'un coût de 11 500 €, subventionné à 40 %. Grâce à ce nouvel équipement, l'exploitant envisage de cartographier ses parcelles et de moduler les apports d'intrants en fonction des besoins. Il pourra gérer, entre autres, les apports d'engrais ou de produits phytosanitaires dans ses différentes parcelles. Précurseur dans les techniques simplifiées de travail du sol, l'exploitant participe notamment au groupe d'agroécologie « le CETA Agro d'Oc ».

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.gazette-du-midi.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Opinions

PAR JEAN-FRANÇOIS GUILLAUMIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL FRANCE DE SOLARISBANK

Banking-as-a-Service ? Concrètement, comment ça marche ?

Face à l'émergence de nouveaux modèles économiques bancaires et au développement de la fintech, il devient difficile de s'y retrouver. Le terme Banking-as-a-Service, tout particulièrement, continue d'en intriguer plus d'un. Ne vous posez plus de question !

PREMIER POINT, LE BANKING-AS-A-SERVICE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La meilleure façon de l'expliquer est de donner un exemple concret. Vous êtes le directeur d'une compagnie aérienne, êtes confrontés à une concurrence féroce et souhaitez fidéliser au maximum vos clients en leur proposant une carte de débit, par exemple, qui vous permettrait de leur attribuer des points de fidélité à chaque paiement. Et si vous aviez la capacité de leur proposer un prêt en ligne pour financer leurs billets d'avion, directement sur votre site web ? Ainsi, il finaliserait leur acquisition sans jamais interrompre leur parcours et vous pourriez augmenter les ventes et influencer directement le montant des dépenses. En proposant cela, les acteurs non-bancaires peuvent améliorer l'expérience de leurs clients et donc augmenter leurs revenus. Toute-

fois, pour offrir ce type de prestation, les divers gouvernements exigent la détention d'une licence bancaire souvent difficile à obtenir et qui impose également des exigences en matière de capital, mais aussi une conformité à des réglementations strictes en matière de blanchiment d'argent, de secret bancaire et de protection des dépôts, pour n'en citer que quelques-unes. C'est là que le Banking-as-a-Service (BaaS) entre en jeu ! C'est un modèle dans lequel des établissements agréés intègrent leurs services bancaires directement dans les offres de leurs clients. Ainsi, une entreprise non-bancaire peut proposer une large gamme de services tels que des comptes bancaires mobiles, des cartes de débit, des prêts et des services de paiement, sans avoir sa propre licence bancaire.

Au moyen d'API et de webhooks, le serveur de la banque communique avec celui de l'établissement non-bancaire, ce qui permet à leurs clients d'accéder aux services instantanément sur le site Web ou l'application de celui-ci. L'acteur proposant une solution BaaS ne manipule jamais vraiment l'argent de ses clients finaux, il agit en tant qu'intermédiaire. Il n'est donc pas

soumis aux obligations réglementaires des banques. Avec les services de BaaS, il est dorénavant possible pour presque toutes les entreprises de devenir fournisseur de services bancaires. Il suffit pour cela de saisir quelques lignes de code. C'est pourquoi cette technique est aussi appelée « banque en marque blanche », les services bancaires étant assurés par la marque de l'établissement non bancaire elle-même.

BANKING-AS-A-SERVICE ET OPEN-BANKING : DU PAREIL AU MÊME ?

Et bien non ! Même si l'Open-Banking implique également que les établissements bancaires se connectent à des entités non-bancaires via une API, les deux modèles répondent à des objectifs totalement différents. Dans les approches BaaS, les entreprises non-bancaires intègrent des services bancaires complets dans leurs propres produits. Avec l'open-banking, les entreprises non-bancaires utilisent les données de la banque pour leurs produits : elles sont alors appelées « prestataires de services tiers » (PST).

Les applications de gestion financière sont des PST de premier

plan qui bénéficient de l'open-banking. Elles regroupent les informations de l'ensemble des comptes bancaires de l'utilisateur en un seul et même outil, ce qui lui permet de mieux gérer ses finances. Grâce à cela, l'utilisateur peut atteindre ses objectifs d'épargne ou même améliorer ses habitudes de consommation. Pour recueillir ces informations, l'application doit extraire les données transactionnelles de la totalité des comptes bancaires de l'utilisateur – via une intégration API aux systèmes des banques. Cette intégration est souvent assurée par un tiers, généralement appartenant à la catégorie des plates-formes bancaires qui peuvent être considérées comme des intermédiaires reliant les banques aux PST. Elles fournissent la couche API réelle qui se trouve au-dessus du système de la banque et qui permet le flux de données entre la banque et les PST. Bien évidemment, de nombreux scénarios sont possibles. La directive européenne (DSP2) – entrée en vigueur le 15 septembre 2019 –, contraint les banques à ouvrir leurs données à des prestataires de services tiers, avec l'intention de multiplier ces cas d'usage.



Flamme

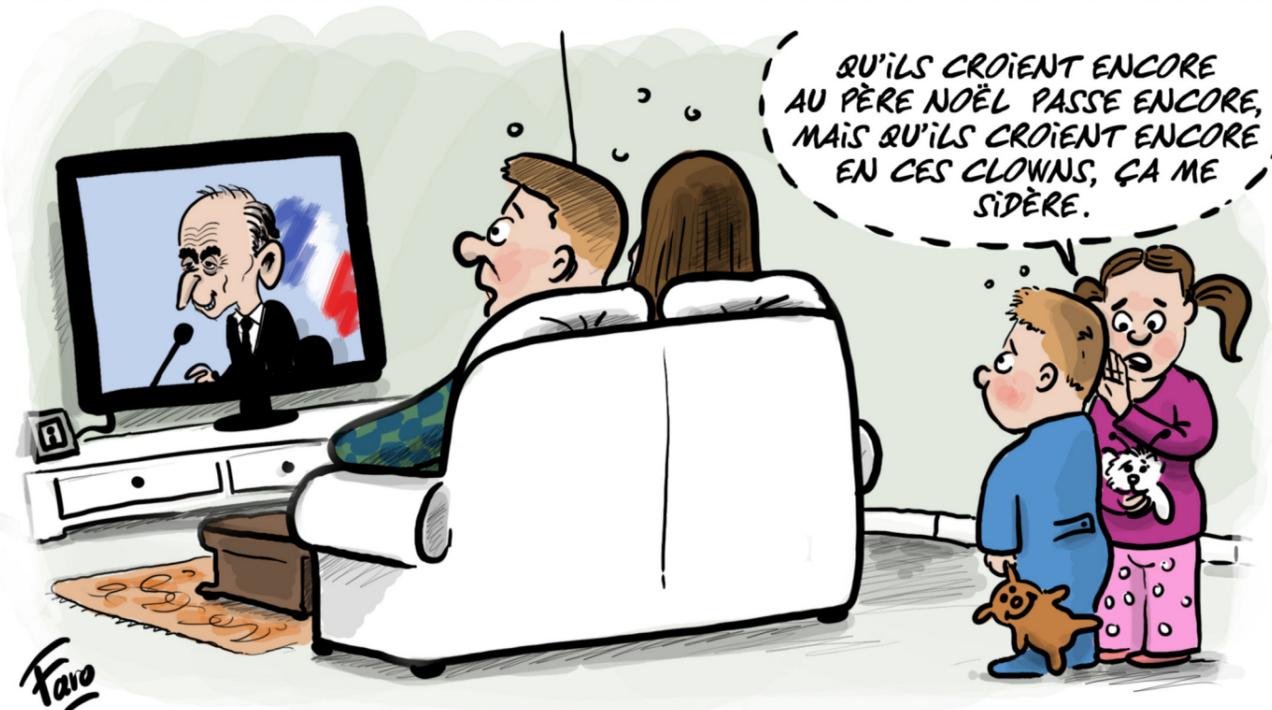
Partout en Europe, le prix de l'énergie flambe, qu'il s'agisse de l'électricité, du gaz ou du fioul, pour diverses raisons, la facture devient de plus en plus salée pour les ménages comme pour les entreprises. Les hausses atteignent, selon les pays, des niveaux jamais atteints. Les tarifs se sont ainsi envolés de 37 % en Espagne, voire de 40 % en Italie, faisant par ricochet, grimper le nombre des ménages en situation de précarité énergétique. Soit 20 % des ménages en Belgique désormais. En France, une association de consommateurs a fait ses calculs. Le prix de l'électricité pourrait grimper de 10 % l'an prochain. Pour atténuer l'impact de ces hausses sur les ménages, les stratégies divergent. Baisse de TVA en Espagne, aide d'urgence de 3 Mds€ en Italie. C'est pour l'instant la stratégie choisie par la France qui prévoit de verser en décembre un chèque de 100 € à quelque six millions de ménages. Une obole... Interrogée à ce sujet, la Commission européenne ne paraît pas très disposée à agir, sauf à encadrer – en clair limiter – l'action des États membres au nom du sacrosaint respect des règles de la concurrence. De quoi raviver la flamme d'un feu mal éteint.

A. B.

édito

le regard de Faro

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : LES CANDIDATS SE DÉVOILENT.



Vient de paraître

L'ÉCONOMIE MONDIALE 2022, DU CEPII AUX ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE



Chaque année, le Centre d'études prospectives et d'informations internationale (CEPII) publie dans la collection Repères des analyses inédites des grandes questions économiques mondiales. L'économie mondiale reste suspendue aux évolutions sanitaires de la pandémie de Covid-

19, en quête d'un après que les réponses à la crise vont sérieusement modeler. Des impulsions décisives se font jour comme le plan Biden et l'amorce d'une refonte au niveau international de la fiscalité des entreprises. Verra-t-on pour autant la fin du dumping fiscal ? L'endettement public a très fortement augmenté. Saura-t-on le (di)gérer ? Le bon guidage de la politique économique de ces prochaines années sera crucial. Saura-t-on déployer les investissements publics nécessaires pour sortir de la stagnation séculaire ? C'est aux banques centrales aussi d'innover. Feront-elles l'économie de vieilles grilles de lecture, comme la fameuse courbe de Phillips ? Verdiront-elles suffisamment leur politique monétaire pour lutter contre le changement climatique ? Contiendront-elles l'essor des cryptomonnaies privées avec leurs projets de monnaie centrale numérique ?

Relance. L'aide complémentaire du fonds de solidarité est prolongée pour juillet et août 2021 et étendue aux entreprises nouvelles.

L'aide compensant les charges fixes prolongée



L'aide compensant les charges fixes des entreprises impactées par la crise sanitaire est prolongée pour les mois de juillet et août 2021. L'aide concerne également désormais les entreprises nouvelles créées après le 1^{er} janvier 2019 qui étaient jusqu'à présent écartées du dispositif.

ENTREPRISES CRÉÉES AVANT 2019

Pour les entreprises créées avant janvier 2019, il s'agit d'une aide bimestrielle qui vient en complément de l'aide du fonds de solidarité. Elle vise à compenser une partie des coûts fixes qui excède les capacités financières des entreprises. Pour les mois de juillet

et août 2021, la demande d'aide bimestrielle doit être effectuée dans les 45 jours suivant le versement de l'aide du fonds de solidarité pour le mois d'août. En mai 2021, un régime semestriel (dit « saisonnalité ») a été mis en place pour les entreprises n'ayant pas pu bénéficier du fonds de solidarité.

L'aide « saisonnalité » porte, au choix de l'entreprise, soit sur le premier semestre 2021, soit sur la période de huit mois, de janvier à août 2021. Les entreprises ayant déjà demandé l'aide pour le premier semestre peuvent modifier leur option pour bénéficier d'une aide complémentaire pour juillet et août 2021. La date limite de la demande a été

reportée au 15 octobre 2021.

ENTREPRISES CRÉÉES EN 2019

Les entreprises créées en 2019 et jusqu'au 31 janvier 2021 ont pu bénéficier d'un dispositif spécifique de prise en charge des coûts fixes entre le 1^{er} janvier 2021 (ou la date de création de l'entreprise) et le 30 juin 2021. L'entreprise doit avoir perçu, au moins une fois, l'aide du fonds de solidarité. L'aide pour les charges fixes peut être demandée jusqu'au 30 septembre 2021. Elle aide n'est pas prolongée pour juillet et août.

Décret 2021-1086 du 16 août 2021 ; décret 2021-943 du 16 juillet 2021

Crise sanitaire. Les parents d'un enfant testé positif à la Covid-19 continuent de bénéficier d'un arrêt maladie dérogatoire.

Arrêt de travail des parents d'enfants testés positifs

Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées, depuis le 2 septembre 2021 est au niveau 2. Si un enfant présente des symptômes de la Covid-19, il est immédiatement isolé et doit être pris en charge par les parents. Dans les maternelles et les écoles primaires, les classes sont fermées pour une durée de sept jours dès le premier cas de Covid-19 et les cours se poursuivent en distanciel (un peu plus de 3000 classes sont déjà fermées). Les enfants testés positifs doivent s'isoler pendant dix jours et les enfants cas contact pendant sept jours.

Dans les collèges et lycées, seuls les cas contact qui ne sont pas vaccinés suivent les cours en distanciel pendant sept jours. Les élèves qui ont reçu une vaccination complète peuvent continuer les cours en présentiel. L'isolement n'est plus obligatoire pour les personnes complètement vaccinées depuis au moins sept jours (quatre semaines pour le vaccin Janssen) et ayant un résultat de test négatif.

Les mesures dérogatoires assurant l'indemnisation des arrêts de travail dus à l'épidémie de la Covid-19 sont applicables jusqu'au 30 septembre 2021.

Les parents d'un enfant de moins de 16 ans (ou handicapé) testé positif à la Covid-19, dès lors qu'ils ne peuvent pas télétravailler, bénéficient d'un arrêt de travail de sept jours et perçoivent les indemnités journalières de la sécurité sociale, dès le premier jour, sans délai de carence. Peu importe que le parent soit ou non vacciné. Les indemnités journalières ne peuvent bénéficier qu'à un seul des parents.

Soulignons que ce dispositif ne s'applique pas pendant les vacances scolaires. En pratique, l'assurance maladie contacte directement les parents via la plateforme de contact tracing pour leur délivrer un arrêt de travail et les indemnités journalières. Au mois d'octobre 2021, les parents pourront déclarer directement leur arrêt de travail le site declare.ameli.fr.



regard



AZF, 20 ANS APRÈS

Pensées pour toutes ces victimes, celles qui nous ont quittés et celles innombrables touchées dans leur chair et leur esprit jusqu'à leur dernier jour, celles toujours en procès 20 ans après... Les responsables sont connus et définitivement condamnés au plan pénal. Le directeur de l'usine et la Sté Grande Paroisse, filiale à 100% du groupe Total, ont été déclarés coupables « d'homicides involontaires, blessures involontaires, commis par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement, ou en commettant une faute caractérisée qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'elle ne pouvait ignorer. »

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

Pour l'envoi
de vos chroniques :
chronique.gazm@forumeco.com

Avocat. La rentrée du Barreau toulousain s'est déroulée le 17 septembre dans la grand-chambre de la cour d'appel.

Concours de la conférence : quatre lauréats primés

Le Bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de Toulouse, Pierre Dunac, et le vice-bâtonnier, Frédéric Langlois, ont présidé le 17 septembre, sous les ors de la grand-chambre de la cour d'appel de Toulouse, la cérémonie traditionnelle de la Rentrée solennelle du Barreau de Toulouse.

Cette cérémonie a permis de mettre à l'honneur les quatre jeunes avocats, lauréats du concours de la Conférence qui consacre les meilleurs orateurs au terme d'un concours d'éloquence opposant les avocats des cinq dernières promotions. Il s'agit de Maud Zerah, première secrétaire de la Confé-



De gauche à droite, Pierre Gontier, 3^e secrétaire, Julie Rover, 4^e secrétaire, Frédéric Langlois, vice-bâtonnier, Pierre Dunac, bâtonnier, Charlotte Cambon, 2^e secrétaire et Maud Zerah, première secrétaire.

rence, médaille d'or, Prix Alexandre Fourtanier, Charlotte Cambon, deuxième secrétaire de la Conférence, médaille d'argent, Prix Henri Ebelot, Pierre Gontier, troisième secrétaire de la Conférence, médaille de bronze,

Prix Laumond-Peyronnet et de Julie Rover, quatrième secrétaire de la Conférence, médaille de vermeil, Prix Françoise DUBY.

La Gazette du Midi adresse à chacun d'eux ses très vives félicitations.

Agenda

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DE L'ÉCOLE DES AVOCATS SUD-OUEST PYRÉNÉES, INSCRIVEZ-VOUS!

Elle aura lieu en présentiel, 35 c bd des Récollets ou en visioconférence via Zoom du lundi 25 au vendredi 29 octobre. En voici le programme : **lundi 25 octobre : droit du dommage corporel**, actualité juridique, assurances, nomenclature, régimes d'indemnisation. Par Didier Krajewski, Pr à UT 1 Capitole. Coauteur du *Code des assurances* LexisNexis, du Dalloz *Action Contrats et responsabilité, systèmes d'indemnisation* et Anne-Marie Bellen-Rotger, avocate spécialiste en droit du dommage corporel, chargée d'enseignement à UT 1 Capitole.

Mardi 26 octobre : divorce et régimes matrimoniaux, réforme de la procédure des divorces contentieux : les questions qui fâchent, l'actualité jurisprudentielle et le sort des avantages matrimoniaux. Par Jérôme Casey, avocat, docteur en droit, maître de conférences, directeur de sessions de formation à l'ENM.

Mercredi 27 octobre : procédure civile, première instance et appel : pièges et bonnes pratiques. Par Michel Defix,

président de chambre cour d'appel de Toulouse et François-Xavier Berger, avocat au barreau de l'Aveyron, ancien bâtonnier, auteur de la *Réforme de la procédure civile : guide à l'usage des praticiens*, Dalloz 2020, @Avocayon.

Judi 28 octobre : droit des sociétés, l'accompagnement juridique, social et fiscal du dirigeant de société (rémunération, responsabilité, transmission et patrimoine). Par Bernard Plagnet, Pr émérite UT 1 Capitole et Laurent Grosclaude, enseignant-chercheur en droit privé à l'UT 1 Capitole spécialisé en droit des sociétés et droit aérien, co-directeur du DJCE Toulouse.

Vendredi 29 octobre : droit social, actualité législative et réglementaire (télétravail et entretiens professionnels) ; actualité jurisprudentielle du contentieux (Relations individuelles et collectives ; droit de la preuve ; prescription). Par Brigitte Reynes, maître de conférences à l'UT 1 Capitole et Matthieu Barthes, avocat spécialisé en droit du travail (Cabinet Barthélémy), docteur en droit, chargé d'enseignement M II droit du travail à UT 1 Capitole et DJCE. Inscriptions sur le site de l'École des avocats, www.edasop.fr.

en bref

Droit du travail. La prohibition du harcèlement sexuel en entreprise est étendue aux propos ou comportements sexistes et aux agissements collectifs. Désormais il est matérialisé lorsqu'il est subi par la victime, et non lorsqu'il est imposé par l'auteur ou les auteurs.

Le législateur donne une nouvelle définition du harcèlement sexuel

La loi sur la prévention en santé au travail (loi n° 2021-1018 du 2 août 2021) renforce la protection des salariés contre le harcèlement sexuel. Cette modification du code du travail entrera en vigueur à compter du 31 mars 2022.

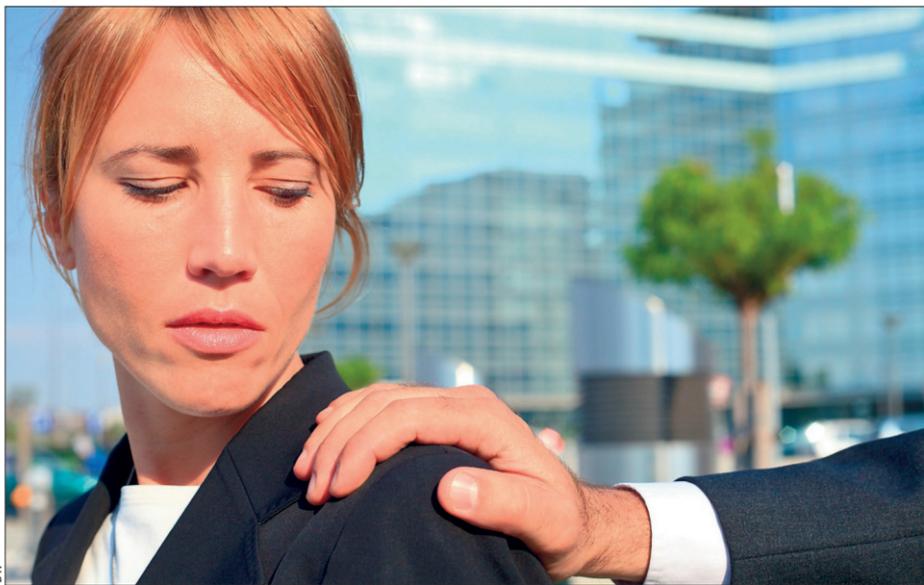
Le harcèlement sexuel est constitué par la répétition de propos ou de comportements à connotation sexuelle. L'employeur a l'obligation de « prévenir les faits de harcèlement sexuel, d'y mettre un terme et de les sanctionner » (code du travail, article L 1153-5).

AGISSEMENTS SEXISTES

La définition du harcèlement sexuel dans le code du travail (article L1153-1) est modifiée par l'ajout du terme « sexiste », afin de s'aligner sur celle du code pénal (article 222-33).

Caractérise ainsi le harcèlement sexuel défini par le code du travail, la « connotation sexuelle ou sexiste » de propos ou de comportements répétés à l'encontre d'un salarié.

Le sexisme, déjà prohibé par le code du travail (article L1142-2-1), y est défini com-



La loi du 2 août 2021 a revu la définition du harcèlement sexuel au travail.

me un « agissement lié au sexe » qui porte atteinte à la dignité ou crée un « environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ».

HARCÈLEMENT COLLECTIF

La loi prohibe aussi désormais le harcèlement de

groupe. Il est constitué lorsque plusieurs personnes commettent, à l'égard d'un même salarié, de façon répétée des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste.

Peu importe que les agissements aient été concertés ou aient été instigués par un de

leurs auteurs. Peu importe aussi que chacun des auteurs n'aient pas agi de façon répétée. La loi précise encore que, même en l'absence de concertation, le harcèlement est caractérisé si les personnes savent que les propos ou les comportements sont répétés.

La prévention au travail renforcée

La loi renforce la prévention au sein des entreprises et décloisonne la santé publique et la santé au travail. Le contenu du document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) est renforcé. Une conservation successive du document devra se faire pour assurer la traçabilité collective des expositions. Pour garantir cette conservation, un amendement du Sénat a prévu le dépôt dématérialisé du Duerp et de ses mises à jour sur un portail numérique géré par les organisations d'employeurs. Le texte initial imposait à toutes les entreprises d'élaborer un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (Papripact), compris dans le Duerp. Le Sénat a supprimé cette obligation pour les TPE et PME de moins de 50 salariés.

Les missions des services de santé au travail (SST), qui deviennent les "services de prévention et de santé au travail" (SPST), sont étendues (évaluation et prévention des risques professionnels, actions de promotion de la santé sur le lieu de travail...). Les SPST seront notamment chargés des campagnes de vaccination et de dépistage. Les parlementaires leur ont confié d'autres missions : conseils en matière de conditions de télétravail...

La création du passeport de prévention, prévu par l'accord national interprofessionnel (ANI), est actée. Toutes les formations suivies par le travailleur sur la santé et la sécurité devront figurer dans ce passeport. Un amendement du Sénat a étendu aux demandeurs d'emploi la possibilité d'ouvrir ce passeport. Sur amendements des parlementaires, le passeport de prévention sera intégré dans le passeport d'orientation, de formation et de compétences si le salarié ou demandeur d'emploi en possède un.

Source Vie-publique.fr, 3 août 2021

Formation. L'université Toulouse 1 Capitole lance une nouvelle licence « juriste de copropriété » qui a ouvert lundi 13 septembre sa première promotion.

Gestionnaire de copropriété : un métier, une formation

L'université Toulouse 1 Capitole et l'Association nationale des gestionnaires de copropriétés (l'ANGC) et le CFA Juris-Campus ont signé le 17 septembre une convention de partenariat dans le cadre de la licence en droit « juriste de copropriété » dont la première promotion vient de débiter. Cette formation, novatrice en France, est ouverte à l'alternance, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Elle permet d'accéder aux métiers de la copropriété et à divers autres métiers du domaine de l'immobilier.

UNE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS

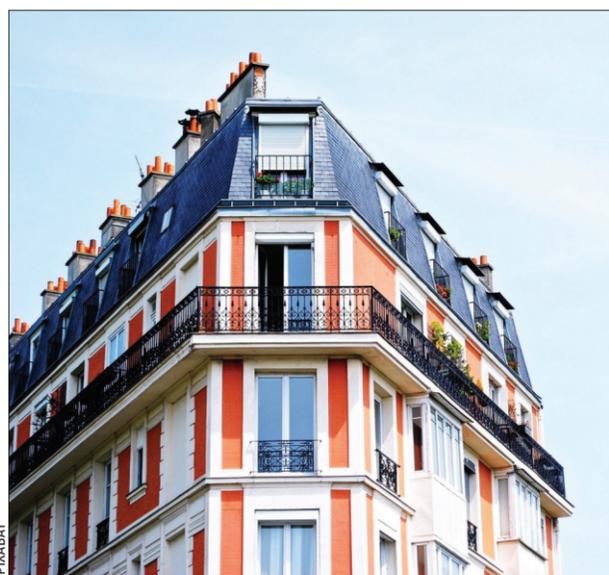
Dans l'immobilier, la réglementation en constante évolution, suppose une veille régulière des professionnels pour fournir des réponses actualisées aux propriétaires. L'exercice des métiers de la copropriété et en particulier celui de

gestionnaire de copropriété nécessite de solides compétences juridiques mais aussi des compétences techniques, comptables et humaines, pour une gestion régulière de l'immeuble et respectueuse des intérêts des copropriétaires.

Or, aucune formation en droit de l'immobilier ne préparait à ce métier, comme l'a noté l'Association nationale des gestionnaires de copropriété (ANGC) dans son livre blanc. Pour répondre à cette pénurie de collaborateurs, juristes spécialisés en ce domaine, l'université Toulouse 1 Capitole a donc créé avec ses partenaires une formation dédiée de niveau intermédiaire : la licence de droit parcours juriste de copropriété.

Elle s'organise sur seulement 12 mois et permet d'acquérir « in-vivo » les compétences de ce métier méconnu. Un cursus attendu des professionnels et qui permettra aux diplômés d'être immédiatement opérationnels.

La force de ce nouveau



En France, 30 % des biens immobiliers sont organisés en copropriété, soit 430 000 immeubles.

diplôme? L'implication de partenaires extérieurs, en particulier de l'Association nationale des gestionnaires de copropriété (ANGC), convaincus de la nécessité de professionnali-

ser l'administration des immeubles d'habitation, de bureaux et de locaux commerciaux en copropriété.

« Exercer un métier en lien avec le droit de la copropriété

des immeubles bâtis suppose la maîtrise d'un droit transversal aux sources actuellement dispersées dans l'attente d'une nécessaire codification », rappelle Anne-Laure Thomat-Raynaud, maître de conférences en droit privé, à l'université Toulouse 1 Capitole, codirectrice de la licence en droit juriste de copropriété.

La convention de partenariat signée entre l'université, l'ANGC et le CFA Juricampus le 17 septembre vise à renforcer l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.

Selon Geoffrey Wion-Florens, chargé de mission copropriétés FHB, ancien principal de copropriété, codirecteur de la licence juriste de copropriété, « les débouchés professionnels du droit de la copropriété sont nombreux sur des postes en tension : de responsable de patrimoine immobilier au gestionnaire de copropriété ».

Or, point de son côté Gilles Frémont, directeur de copropriété, président fondateur de

l'ANGC, « les jeunes qui poursuivent des études en immobilier s'orientent d'abord vers d'autres métiers du secteur (transaction, gestion locative, promotion immobilière, property management), tandis que la copropriété n'attire pas plus de 5 % des étudiants ».

LA COPROPRIÉTÉ EN CHIFFRES

Six ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement. 30 % des biens immobiliers en France sont organisés en copropriété, notamment 430 000 immeubles. 85 % des biens en copropriété sont gérés par un syndic professionnel (Sources : Insee 2020, ANGC).

Pour en savoir plus, la fiche de la formation licence 3 juriste de copropriété est disponible sur le site de l'UT1 Capitole, www.ut1-capitole.fr.

Le livre blanc de l'ANGC *Attirer les jeunes en copropriété* peut être téléchargé sur le site angc-association.fr.

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales de La Gazette du Midi est fixé pour l'année 2020, à :
- 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Ventes de logements Haute-Garonne



TOULOUSE (31200) 1 rue Van Dyck - Résidence Le Clos Van Dyck.
Lot 11, Apt 11, T2 de 51,98 m² carrez, au 2ème étage.
Copropriété de 74 lots.
DPE : D / GES : E
Estimations charges de copropriété : 1.066 €/an, Taxe Foncière : 768 Euros
Prix de vente : Appartement 99.500 € Parking aérien 5.000 €
Lot 13, Apt 13, T2 de 51,58 m² carrez, au 3ème étage.
Copropriété de 74 lots.
DPE : D / GES : E
Estimations charges de copropriété : 1.066 €/an, Taxe Foncière : 768 Euros
Prix de vente : Appartement 96.100 € Parking aérien 5.000 €
Lot 24, Apt 24, T2 de 54,49 m² carrez, au rez-de-jardin.
Copropriété de 74 lots.
DPE : D / GES : E
Estimations charges de copropriété : 1.067 €/an, Taxe Foncière : 786 Euros
Prix de vente : Appartement 103.400 € Parking aérien 5.000 €
Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 07/11/2021, par mail selon les dispositions consultables sur notre site <https://www.toulouse-metropole-habitat.fr/devenir-propretaire/j-achete-dans-l-ancien>.
Contact Céline CLODI 06.37.25.06.62 / venteancien@tm-habitat.fr
116887

Une annonce à publier ?
annoncelegale.gazm@forumeco.com

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.
EURL au capital de 14 356,50 €
RCS 560 800 385 B
Société du groupe ForumEco.
Siège social : 48, allées Jean Jaurès - 31000 Toulouse
Adresse postale : BP 11209 - 31012 Toulouse cedex 6
Bureaux ouverts :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h
Tél : 05 34 41 34 00 - Télécopie : 05 61 62 40 18
annoncelegale.gazm@forumeco.com
www.forumeco.fr

Principal associé : Générale de Participations
Représentant légal et Directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Agnès Bergon

Parution le lundi

Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polygon Pla de l'Estany s/n — 17181 Aiguaviva Girona (Espagne)
Dépôt légal à parution.
Numéro ISSN : 1771-4923
Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634



Vend à Toulouse (31100) - 17 allée de l'Île-de-France
Un pavillon T4 de 85 m² - Réf. 170029 - Classe énergie : E - Classe climat : E
Prix parking inclus : 215 000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 31/10/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - joel.rives@quadral.fr - 07.77.84.09.48.99.
116853



INFORMATION LOGEMENTS VACANTS

BLAGNAC (31700) 6 cheminement du Berry
Appartement T2 n°3307 de 55.21 m² au R+2
Copropriété de 49 lots principaux. Montant moyen annuel des charges de copropriété : 700 € / an
Etiquette énergétique (DPE) : E
Chauffage : C
Prix locataires Promologis et autres bailleurs sociaux du département : 105.000 €
MURET (31600) 34 rue des Marins
Appartement T2 n°5095 de 49.69 m² au R+3
Copropriété de 67 lots principaux. Montant moyen annuel des charges de copropriété : 960 € / an
Etiquette énergétique (DPE) : D
Chauffage : B
Prix locataires Promologis et autres bailleurs sociaux du département : 84.000 €
Les logements sont vendus sous réserve du respect des dispositions des articles L443-11 et D443-12-1 du Code de la Construction et de l'Habitat.
Les acquéreurs intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite en précisant les nom, adresse, téléphone, commune, type, dans un délai d'un mois à compter, soit au plus tard le 28 Octobre 2021, de la présente publication à : PROMOLOGIS Vente - 2 rue du Docteur Louis Sanières - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6
Sans offre retenue à l'expiration de ce délai, il est reconduit tacitement de la même durée. Cette reconduction tacite est renouvelable jusqu'à l'acceptation d'une offre par PROMOLOGIS.
Visites sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 28 Octobre 2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.promologis.fr>.
Contact Promologis Vente : Thierry BIJOU - 06.07.90.59.90 - t.bijou@promologis.fr
116908

LA GAZETTE DU MIDI

- PRIX AU NUMÉRO : 1 €
- ABONNEMENT UN AN : 40 €
- PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE UN AN : 35 €
- ABONNEMENT DEUX ANS : 75 €
- SERVICE ABONNEMENTS :
- TEL. : 05.34.41.88.01

Annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Vente aux enchères

SELARL ARCANTHE

Avocats associés au Barreau de TOULOUSE
4 allées Paul Feuga, 31000 TOULOUSE - Tél : 05.61.52.36.83

VENTE aux ENCHÈRES PUBLIQUES

d'une MAISON à usage mixte d'habitation et de commerce, composée de locaux professionnels et d'appartements à MONTESQUIEU VOLVESTRE (31310), 57 Rue Mage

Mise à Prix : 45.000 € (quarante-cinq mille euros)

L'adjudication aura lieu le JEUDI 4 NOVEMBRE 2021 à 14H00, à l'audience des créés du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE, au Palais de Justice de ladite Ville, 2 Allées Jules Guesde.

LA VENTE EST POURSUIVIE A LA REQUETE DE LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE MIDI-PYRENEES, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 590.943.220 €, ayant son siège social 10, avenue Maxwell - 31100 TOULOUSE, inscrite au RCS de Toulouse sous le numéro 383 354 594, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07019431 - carte professionnelle : transactions sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 3101 2018 000 037 168, Garantie Financière 110 000 €, prise en la personne de son représentant légal, domicilié au dit siège.

Ayant pour Avocat, Maître Christophe MORETTO, domicilié à TOULOUSE, 4 Allées Paul Feuga.

DESIGNATION : Une maison à usage mixte d'habitation et de commerce avec dépendances et cour, sise à MONTESQUIEU VOLVESTRE (31) 57 rue Mage, y cadastrée Section AB n°534 pour une contenance de 00ha 03a 32ca. Il s'agit d'une vaste maison, sur quatre niveaux comprenant :

— Au premier niveau : un appartement T3 en duplex (actuellement loué), deux locaux commerciaux, un garage, une cour ;

— Au second niveau : deux appartements (un T2 et un T3) ;

— Au troisième niveau : trois appartements (un T2, un T3, un T4) ;

— Au quatrième niveau : un vaste grenier.

Cet ensemble immobilier est d'une superficie d'environ 668 m2.

VISITE DES LIEUX : Le Lundi 18 Octobre 2021 à 12H par huissier de justice.

CONDITIONS DE LA VENTE : Pour tous renseignements relatifs à la vente, consulter le cahier des conditions de vente n°20/00139, déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE aux jours et heures prévus à cet effet, ou au cabinet de l'avocat poursuivant la SELARL ARCANTHE (uniquement sur rendez-vous) ou sur Internet (www.info-encheres.com).

Les enchères ne peuvent être portées que par Ministère d'avocat inscrit au Barreau de TOULOUSE.

Frais de poursuites en sus du prix, outre la TVA, le cas échéant.

TOULOUSE, le 6 Septembre 2021

SELARL ARCANTHE,

Représentée par Maître MORETTO, Avocat signé.

116654

Haute-Garonne

GERANCE

FIN DE GERANCE

VD / MME SOULIE

Début de location-gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/09/2021 fait à L'UNION, la société VD, EURL au capital de 2.000 €, dont le siège social est 8 rue des Azalées - 31240 L'UNION, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le n° 819 236 217, a confié à Madame Débora SOULIE, demeurant 2 rue des Lauriers - 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE, l'exploitation à titre de location-gérance de l'activité de taxi située sur la commune de TOULOUSE, pour une durée de 1 an à compter du 01/10/2021.

Pour unique avis, signé Débora SOULIE, Le locataire-gérant.

116880

CONSTITUTION

DE SOCIETE

N.TRAVAUX BATIMENT

Avis de constitution

DENOMINATION : N.TRAVAUX BATIMENT.

SIGLE : N.T.B.

FORME : Société par actions simplifiée Unipersonnelle.

SIEGE SOCIAL : 430 avenue de Fronton, Appart. A 301 - 31200 TOULOUSE.

OBJET : Travaux de Maçonnerie Générale et de Plâtrerie.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 500 €.

PRESIDENT : M. DALHOUMI Naceur, demeurant 430 avenue de Fronton, Appart. A301 - 31200 TOULOUSE.

Immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

116838

Le président.

ASB CONNEXION LOGISTIQUE

au capital social de 1.000 Euros
5 esplanade Compans Caffarelli
bât A CS 57130
31071 TOULOUSE CEDEX 07 - France

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé à TOULOUSE, en date du 18 mai 2021, il a été constitué sous la dénomination ASB CONNEXION LOGISTIQUE une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

SIEGE SOCIAL : 5 esplanade compans caffarelli - bât A - CS 57130 - 31071 TOULOUSE CEDEX 07

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et dans tous pays : Groupeur - Logisticien ;

Tant en France métropolitaine que dans toute l'Europe Communautaire, en ce y compris les territoires Ultra-Marins Communautaires, y compris ceux d'OUTRE-MER (DOM-TOM), et à l'étranger d'une manière générale.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

DUREE : 50 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

DENOMINATION SOCIALE : ASB CONNEXION LOGISTIQUE.

SIGLE : ASB.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social de la société a été fixé à la somme de 1.000 €.

PRESIDENT DE LA SOCIETE : AIME NDONG NDONG BIBANG, né le 9 août 1983 à LIBREVILLE, GABON, de nationalité française, domicilié au 660, chemin de MONTAGNE, VILLA 11, 31330 GRENADE. e, célibataire.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou de se faire représenter par un mandataire.

Tout associé peut participer aux décisions collectives des associés sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Chaque action donne droit à une voix. Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés :

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

116753

Etude de Maîtres Pierre-François DUMOULIN et Rémi DUMOULIN

Notaires associés à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (Aveyron), Place Louis Fontanges

OZENLV

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Pierre-François DUMOULIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Pierre-François DUMOULIN, Rémi DUMOULIN, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial ayant son siège social à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (Aveyron), Place Louis Fontanges, le 14 septembre 2021 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : OZENLV.

SIEGE SOCIAL : TOULOUSE (31000), 13 rue Ozienne.

OBJET :

— la propriété et la gestion, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ;

— l'acquisition, la vente, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;

— la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;

— la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ;

— l'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux ;

— la réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises ;

— l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires ;

— toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social, et ce, par voie de caution hypothécaire.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : cent vingt mille Euros (120.000,00 €), constitué par des apports en numéraire uniquement.

CESSIONS DE PARTS : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Le gérant est Monsieur Xavier LE VARLET demeurant 13 rue Ozienne - 31000 TOULOUSE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

116832 Pour avis : Le Notaire.



LA MAISON D'ANGÈLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à QUINT FONSEGRIVES du 17/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SASU, DENOMINATION : LA MAISON D'ANGÈLE, SIEGE : 19 Route de Castres, 31130 QUINT FONSEGRIVES, DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, CAPITAL : 1.000 €, OBJET : La vente en boutique et en ligne de prêt à porter, de bijoux et accessoires, d'objets de décoration, de petit mobilier et épicerie fine. L'organisation d'ateliers, d'évènements et d'expositions d'artistes. Salon de thé. Conseil en décoration et en communication. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRESIDENT : Mme Sandy PIGOZZO demeurant 6 Boulevard des Pyrénées, 31130 QUINT-FONSEGRIVES. La Société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE. 116846

JFG

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros

Siege :

70 bis Route de Seysses 31100 TOULOUSE

Société en cours de constitution

Par acte sous seing privé du 14/09/2021 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : JFG.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 5.000 €.

SIEGE : 70 bis route de Seysses - 31100 TOULOUSE.

OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, l'administration, la gestion ainsi que la cession de titres de participation ou autres titres dans toute société ou autre entité juridique, en France ou à l'étranger.

DUREE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Jean-François SAVES demeurant à 178 avenue Jean Rieux - 31500 TOULOUSE.

DIRECTEUR GENERAL : Guillaume VIALARD, demeurant 7 impasse des Cormiers - 31600 EAUNES.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE.

116848

SCI FMG2

société civile
au capital de 100.000 Euros
siège social :
49 ter rue des Arcs Saint-Cyprien
31300 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé fait à TOULOUSE en date du 17 septembre 2021, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI FMG2.

FORME : Société civile immobilière.

SIEGE : 49 ter, rue des Arcs Saint-Cyprien - 31300 TOULOUSE.

OBJET : La société a pour objet la gestion, l'administration et la mise en valeur de tous immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport ou toute autre opération.

DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 100.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire divisés en 100 parts de 1.000 €.

GERANCE : Madame Mélanie GREGOIRE, demeurant 13 rue Henri Claude Lauth - 31400 TOULOUSE, et Monsieur Frédéric GARCIA, demeurant 49 ter, rue des Arcs Saint-Cyprien - 31300 TOULOUSE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas donné par la collectivité des associés sauf pour les héritiers en ligne directe en cas de décès.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis et mention : 116869 La gérance.



GARCIA IMMOBILIER

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : GARCIA IMMOBILIER.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 30.000 €.

SIEGE SOCIAL : 39 rue Henri Ebelot - 31200 TOULOUSE.

OBJET : L'achat et la revente de tous biens immobiliers déjà construits, de terrains à bâtir, de parts sociales de sociétés immobilières ; la construction vente, l'achat de terrain, rénovations et constructions ; l'activité de marchand de biens, intermédiaire non spécialisé de commerce, aménagement foncier et lotissement, promotion immobilière, le conseil.

DUREE : 99 années.

GERANCE : premier Gérant nommé : Monsieur Benjamin GARCIA, demeurant 39 rue Henri Ebelot - 31200 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE.

116870 Pour avis.

SASU H PLOMBERIE

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 € dénommée SASU H PLOMBERIE, dont l'objet est la Plomberie, la pose de Plaques de Plâtre, le Carrelage et la Peinture. Le siège social est 43 bis Rue d'Avranches - 31200 TOULOUSE. La Durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse. Le Président est M. HABBASSI Amor demeurant 43 Bis Rue d'Avranches - 31200 - TOULOUSE.

116691

"CUSTOM PAINT SHOP"

Suivant acte sous seing privé du 18 août 2021 est donné constitution de la SAS : "Custom Paint Shop" au capital de 2.000 €. SIEGE SOCIAL 8 rue Georges Brassens - 31140 FONBEAUZARD. OBJET : Activités de peintures et carrosseries moto, installations d'accessoires et ventes de produits dérivés. DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre des métiers de TOULOUSE. GERANCE : M. FARIA MARINHO JEAN DAVID né le 09/12/1990 à SAINT GAUDENS, demeurant 23 Rue Julie Demouis - 31200 TOULOUSE nommé pour une durée indéterminée. CESSION D'ACTIONS : Libre. 116568



PHARMACIE DANGLA-DUFFORT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 20.09.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : SELARL. DENOMINATION SOCIALE : PHARMACIE DANGLA-DUFFORT. SIEGE SOCIAL : 5 rue Claude Gonin - 31400 TOULOUSE. OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de pharmacien d'officine. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : 50.000 €. GERANCE : Mme Stéphanie DANGLA-DUFFORT, demeurant 3 rue Saint Luc - 31400 TOULOUSE. Immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. 116851

THIERRY MARTY

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siege social : 31 rue Jean-Jaurès - 31620 BOULOC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOULOC du 21 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION : Thierry MARTY.

SIEGE : 31 rue Jean-Jaurès - 31620 BOULOC.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET :

— Bureau d'études techniques et de maîtrise d'œuvre se rapportant aux activités de second œuvre du bâtiment ;

— Toutes prestations de conseil, de diagnostic, de formation, d'assistance et d'accompagnement aux entreprises du bâtiment ;

— Apporteur d'affaires aux entreprises pour tous types de travaux, de construction, de réparation ou de rénovation de bâtiment ;

— La fourniture de matériaux de second œuvre.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Thierry MARTY, demeurant à BOULOC (31620), 31 rue Jean Jaurès.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

116872 Pour avis : Le président.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

"EKF Société d'investissements 1 SAS"

Avis est donné de la constitution de la SASU : "EKF Société d'investissements 1 SAS".

SIEGE SOCIAL : 19 Chemin de la Loge Hôtel d'Entreprises du Ramier 31400 TOULOUSE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

OBJET : la conception, la réalisation ainsi que la commercialisation d'installations de production d'énergie à partir d'éléments tels que l'eau, le vent et le soleil et la participation directe ou indirecte dans toute opération financière s'y rattachant.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

PRESIDENT : Société Energiekontor AG, société anonyme de droit allemand, ayant son siège social Mary-Somerville-Str. 5, 28359 Brème (Allemagne), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brème sous le numéro HRB 20449, nommé pour une durée indéterminée.

DIRECTEURS GENERAUX : Monsieur Peter SZABO Im Drieler Moor 41, 26135 OLDENBURG (Allemagne);

— Monsieur Günter ESCHEN, am Schuldobben 16, 26683 SATERLAND GT STRÜCKLINGEN (Allemagne);

— Monsieur Carsten Thomas SCHWARZ, Schwanenberg 12, 28790 Schwanewede OT Meyenburg (Allemagne);

— Monsieur Filip Jacob Octavianus CASAER, Carl-Stumpf-Strasse, 9 97353 Wiesentheid (Allemagne).

Nommés pour une durée indéterminée.

En outre, les statuts de la société prévoient :

— Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité ;

— Chaque action donne droit à une voix, et chaque associé dispose d'autant de voix qu'il ne possède ou représente d'actions. 116930

"EKF Société d'investissements 2 SAS"

Avis est donné de la constitution de la SASU : "EKF Société d'investissements 2 SAS".

SIEGE SOCIAL : 19 Chemin de la Loge Hôtel d'Entreprises du Ramier 31400 TOULOUSE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

OBJET : la conception, la réalisation ainsi que la commercialisation d'installations de production d'énergie à partir d'éléments tels que l'eau, le vent et le soleil et la participation directe ou indirecte dans toute opération financière s'y rattachant.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

PRESIDENT : Société Energiekontor AG, société anonyme de droit allemand, ayant son siège social Mary-Somerville-Str. 5, 28359 Brème (Allemagne), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brème sous le numéro HRB 20449, nommé pour une durée indéterminée.

DIRECTEURS GENERAUX : Monsieur Peter SZABO Im Drieler Moor 41, 26135 OLDENBURG (Allemagne);

— Monsieur Günter ESCHEN, am Schuldobben 16, 26683 SATERLAND GT STRÜCKLINGEN (Allemagne);

— Monsieur Carsten Thomas SCHWARZ, Schwanenberg 12, 28790 Schwanewede OT Meyenburg (Allemagne);

— Monsieur Filip Jacob Octavianus CASAER, Carl-Stumpf-Strasse, 9 97353 Wiesentheid (Allemagne).

Nommés pour une durée indéterminée.

En outre, les statuts de la société prévoient :

— Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité ;

— Chaque action donne droit à une voix, et chaque associé dispose d'autant de voix qu'il ne possède ou représente d'actions. 116931

LA FERME AUX BREBIS

DENOMINATION SOCIALE : LA FERME AUX BREBIS. FORME : EARL. CAPITAL : nature et numéraire : 56.000 €. SIEGE : Les Orphelines - 31570 SAINT PIERRE DE LAGES. OBJET : exploitation et gestion de biens agricoles. DUREE : 99 ans. GERANCE : Serge FAURE, Couranjou - 31570 SAINT PIERRE DE LAGES - Emilie FAURE, Les Orphelines - 31570 SAINT PIERRE DE LAGES. R.C.S. : TOULOUSE. AGREMENT : toute cession de parts par l'assemblée. 116767

MS.31 CONSTRUCTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 septembre 2021, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION SOCIALE : MS.31 CONSTRUCTION.

DUREE : 99 ans.

SIEGE SOCIAL : 44 route d'Euaines - 31600 MURET.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et dans tous les pays : Entreprise générale de bâtiment, la restauration, la rénovation de l'habitat, et toutes activités connexes ou complémentaires à cet objet.

PRESIDENT : Monsieur SARI Mehmet, demeurant 48 route de l'Arize - 31390 CARBONNE.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou de se faire représenter par un mandataire.

AGREMENT : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Chaque action donne droit à une voix. INALIENABILITE DES ACTIONS : Les actions sont inaliénables pendant une durée d'un an.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TOULOUSE. 116882 Pour avis : Le président.

LES TONTONS CREPEURS

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LES TONTONS CREPEURS.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 37H Avenue de Montauban - 31150 BRUGUIERES.

OBJET : Tous types de restauration rapide, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, livraison à domicile, la vente de boissons conformément à la législation en vigueur et plus généralement toutes opérations commerciales ou industrielles. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, par souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 années.

GERANCE : — Alexis GOMES demeurant 25 rue de Bellegarde - 31000 TOULOUSE ;

— Alexandre ARASSUS demeurant 37H Avenue de Montauban - 31150 BRUGUIERES.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE. 116905

DES AIGLES

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : DES AIGLES. FORME : Société civile immobilière. CAPITAL : 1.000 €.

SIEGE SOCIAL : 75 route de Lafitte, Domaine des Marcoujans - 31430 SAINT ELIX LE CHATEAU.

OBJET : Location d'immeubles.

DUREE : 99 années.

GERANCE : VUADELLE Guillaume, demeurant 130 rue de Gagin - 31600 MURET.

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. 116893 Pour avis.

F&F 31

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 16/09/2021, il a été constitué une Société par actions simplifiée DENOMINATION : F&F 31 CAPITAL SOCIAL : 1.000 € DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Toulouse EXERCICE SOCIAL : 1/01 au 31/12 OBJET SOCIAL : La création, l'acquisition, l'exploitation, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la gestion et la cession de tous fonds de commerce de restaurant, pizzeria, tacos et snack. La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter. Le développement et l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration. La fourniture d'aliments et de boissons à emporter au comptoir ou par l'intermédiaire d'équipements mobiles ou véhicules, et toutes activités connexes ou liées. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. SIEGE SOCIAL : 75 Boulevard Lascrosses 31000 Toulouse

Président : M. Ferdous KHAN, né le 10 Janvier 1980 à DHAKA (Bangladesh), de nationalité Française, demeurant 9 rue de Calvados, 31200 Toulouse. CESSIONS ET TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions d'actions entre associés ou entre groupe d'associés sont libres. Elles devront être notifiées au Président et aux associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, huit (8) jours au plus après la réalisation de l'opération. Néanmoins, les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. 116925 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

COMMINGES CUISINES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

au capital de 20.000 Euros

Siège social :

Zone Commerciales Europa

Lieu dit La Bachade - RN 117

31800 LANDORTHE

793 055 294 R.C.S. Toulouse

Par décision du 02/08/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 02/08/2021.

Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social fixé à 20.000 € est divisé en 200 parts sociales de 100 € chacune, entièrement libérées.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 20.000 €. Il est divisé en 200 actions, entièrement libérées.

DENOMINATION SOCIALE : ANCIENNE MENTION : COMMINGES CUISINES.

NOUVELLE MENTION : NDF COMMINGES.

ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : GERANT : Monsieur Nicolas DESTARAC, 10 rue du Pic du Gar - 31800 SAVARTHES.

NOUVELLE MENTION : PRESIDENT : GROUPE NDF, société à responsabilité limitée au capital de 250.000 €, dont le siège social est situé 10 impasse du Pastoureaux - 31130 PIN-BALMA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés TOULOUSE sous le numéro 839 698 024.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Néant.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

L K SECURITE ROUTIERE

S.A.S.U. au capital de 1.000 Euros

Siège social :

49 rue Lalanne - 31100 TOULOUSE

R.C.S. Toulouse 807 684 709

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique du 24/03/2021, il a été décidé d'étendre l'objet social actuel (à savoir = l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur), aux activités suivantes :

— L'enseignement de la sécurité routière sur tout type de véhicules ;

— Toute activité d'enseignement et de formation théorique ou pratique, ponctuelle ou régulière, pour le compte d'autres établissements d'enseignement de la conduite ;

— La location de véhicules double commande avec ou sans accompagnateur pour le compte de particuliers, entreprises, professionnels ;

— L'organisation de stages de récupération de points ;

— La formation post permis jeune conducteur ;

— La formation de psychopédagogie positive (coaching épreuve permis de conduire) ;

— La vente en ligne de formation théorique (stage code).

En conséquence, les statuts sont modifiés.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et mention, La présidente.

116833

LGA PATRIMOINE

Société par actions simplifiée

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

2 rue Lagarrigue - 31380 GARIDECH

853 804 011 R.C.S. Toulouse

L'AGE du 22/07/2021 a décidé de transférer le siège social du 2 rue Lagarrigue - 31380 GARIDECH, au 616 rue de l'Ormière - 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE, à compter du 01/01/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. 115979 Pour avis : Le président.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. R.C.S. : TOULOUSE. 116836 Pour avis.

AGREMENT : La collectivité des associés est compétente pour prendre les décisions d'agrément des cessions d'actions.

ADMISSION

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

SCI LAVOISIER 3

Société Civile Immobilière
Anciennement au capital de 100 Euros
Nouvellement au capital de 102 Euros
Siège social :
3 rue de Lavoisier - 31700 BLAGNAC
R.C.S. Toulouse : 844 396 507 00015
- 2018 D 01988

Il résulte premièrement d'un procès-verbal de délibérations en date du 30 avril 2021, qu'à la suite de l'augmentation de capital préalable par voie d'apport en numéraire de 2 €, le capital social de la société a été porté de 100 à 102 € par l'émission au pair de 2 parts sociales revenant pour chacune d'entre elles aux associés fondateurs. Deuxièmement, aux termes de deux actes sous seings privés en date du 11 mai 2021, enregistrés le 17 mai suivant au SDE de TOULOUSE (Dossier 2021 00031749, référence 3104P61 2021 A 05848 et Dossier 2021 00031750, référence 3104P61 2021 A 05849), M. Rami HOBEILAH, demeurant 3, rue de Lavoisier - 31700 BLAGNAC, et M. Laurent GUILLAUME, demeurant 3, rue de Lavoisier - 31700 BLAGNAC, ont cédé à Mme Hélène AGUILAR, domiciliée 3, rue de Lavoisier - 31700 BLAGNAC, chacun en ce qui le concerne, 17 parts sociales qu'ils possédaient dans la SCI précitée. Par ailleurs, suivant ledit procès-verbal en date du 30 avril 2021, il a également été procédé à la nomination de Mme Hélène AGUILAR en qualité de co-gérante non statutaire, domiciliée 3, rue de Lavoisier - 31700 BLAGNAC. Les articles VI et VII des statuts ont été modifiés en conséquence. Troisièmement, un article "XIII - Exclusion de l'associé n'exerçant plus dans les locaux" sera inséré, les articles suivants feront l'objet d'une renumérotation, et l'article "II - Objet social" sera modifié. Le dépôt légal sera effectué au RCS de TOULOUSE. 116890

EVOLUFLAM

SARL
au capital variable de 10.000 Euros
Siège social :
60 avenue de Thiers
03270 Saint Yorre
834 608 788 R.C.S. Cusset

Aux termes d'une décision de l'AGE en date du 16/09/2021, il a été donné autorisation à Monsieur Decourteix Jean-François, domicilié 560 route de Margnac Id La Mandille - 31430 ST ELIX LE CHATEAU, de transférer le siège social de la société de 60 avenue de Thiers - 03270 SAINT YORRE à 108 avenue Saint Germier - 31600 MURET à compter du 16/09/2021, et de modifier en conséquence l'article des statuts.

Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE. 116856

SCOPELEC ENERGIES SERVICES

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 100.000 Euros
Siège social :
48 rue Louis Gay Lussac
Zone Industrielle de la Pomme
31250 REVEL
814 736 492 R.C.S. Toulouse

Par décisions de l'Associé unique du 23 juin 2021, il a été décidé de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement du précédent Commissaire aux Comptes non renouvelé et ce pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31/12/2026.

En conséquence, la Société aura comme nouveau Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société 2C AUDIT : La Société KPMG SA, sise 2 Avenue Gambetta - Tour Egho - 92066 PARIS LA DÉFENSE CEDEX et immatriculée sous le numéro 775 726 417 RCS NANTERRE et inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes domiciliés dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Il a été décidé de ne pas renouveler ni remplacer le Commissaire aux Comptes suppléant savoir la société KPMG Audit Sud Ouest.

Mention R.C.S. TOULOUSE. 116909 Pour avis.

INTEROPSY

SAS au capital de 62.651 Euros
Siège social :
1 bis rue Antoine Lavoisier
ZAC du Perget - 31770 COLOMIERS
792 917 221 R.C.S. Toulouse

Suivant décisions unanimes des associés en date du 16 juillet 2021, il a été décidé de :

— Nommer Mme Florence HU AUBIGNY demeurant 79 bis rue Médéric - 92250 La Garenne-Colombes, en qualité de Président et ce en remplacement de M. Aurélien CODET DE BOISSE, démissionnaire ;

— prendre acte de la démission de M. Nicolas BOISSEL-DALLIER, de ses fonctions de Directeur Général ;

— supprimer la clause d'agrément des statuts de la société.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de Toulouse. 116849

INEO SCLE FERROVIAIRE

Société en nom collectif
au capital de 3.634.155 Euros
Siège social :
14 chemin de Paléficat
31201 TOULOUSE CEDEX 2
440 253 169 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 20 septembre 2021, il a été décidé de nommer en qualité de gérant non associé, à compter du 30 septembre 2021, Monsieur Pascal GESSAT demeurant : 6 rue Greffulhe - 75008 PARIS, en remplacement de Monsieur Simon-Pierre TREZEGUET, démissionnaire.

Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE. 116854

INEO SCLE FERROVIAIRE

Société en nom collectif
au capital de 3.634.155 Euros
Siège social :
14 chemin de Paléficat
31201 TOULOUSE CEDEX 2
440 253 169 R.C.S. Toulouse

Par délibération de l'assemblée générale en date du 30 avril 2021, il a été constaté que le mandat de BEAS, commissaire aux comptes suppléant, était arrivé à échéance, et il a été donc décidé, en application de l'article L 823-1 du Code de commerce, de ne pas le renouveler.

Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE. 116857

SOCIETE CHEZ LE GRAU

Sarl au capital de 500 Euros
Siège social :
12 impasse des Geais
31830 PLAISANCE DU TOUCH
R.C.S. Toulouse 788 862 274

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés du 31/08/2021, il a été décidé de la modification de l'objet social de la société par l'adjonction de l'activité "Restauration traditionnelle" et du transfert de son siège social désormais 60 boulevard de Suisse - 31300 TOULOUSE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. 116858

ELACTIMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
1 rue Pierre Moisan
31600 MURET
890 283 575 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 9 juillet 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 1 rue Pierre Moisan - 31600 MURET, au 33 place de la République - 31390 CARBONNE, à compter du 9 juillet 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. 116865 Pour avis : La gérance.



PEP 31

Société par actions simplifiée
au capital de 4.000 Euros
Siège social :
27 route De Blagnac
31200 TOULOUSE
878 590 819 R.C.S. Toulouse

Transformation et transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 26/08/2021, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 4.000 €, divisé en 800 parts sociales de 5 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par : Président : Monsieur Thomas DUMOULIN, demeurant 4 Rue du Poitou, 31180 CASTELMAUROU ; Directeur général : Monsieur Thomas DESVAUX, demeurant 27 Route de Blagnac 31200 TOULOUSE. Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par Messieurs Thomas DUMOULIN et Thomas DESVAUX. Aux termes de la même délibération, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 27 Route De Blagnac, 31200 TOULOUSE au 12 Château de la Ribaute, ZA Ribaute 2, 31130 QUINT-FONSEGRIVES à compter du 26/08/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. 116892

Adwise Networks

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
porté à 10.000 Euros
Siège social :
5 rue des Aubépines
31830 PLAISANCE DU TOUCH
898 411 236 R.C.S. Toulouse

— Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2021 ;

— Du certificat de dépôt des fonds établi le 8 septembre 2021 par la banque CIC ;

— Du procès-verbal des décisions du président du 9 septembre 2021 constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 5.000 € par émission de 5.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 5.000 € à 10.000 €. L'article 7 des statuts a été modifié.

— Du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 20 septembre 2021, il résulte que Monsieur Clément RAMOS, demeurant 50 chemin du Vignoble - 31410 MONTAUT, a été nommé en qualité de directeur général. 116871

DOMICIA IMMOBILIER

SARL au capital de 9.000 Euros
Siège social :
24 avenue Marcel Dassault
31500 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse n° 902 163 534

L'assemblée générale extraordinaire du 20/09/2021 a décidé d'augmenter le capital social de 4.500 € pour le porter à 13.500 € par apport en numéraire. En conséquence les articles 6 "APPORTS" et 7 "CAPITAL SOCIAL" des statuts ont été modifiés.

La même assemblée a nommé Benjamin Cazaulon, demeurant 8 rue du Bourquet - 31390 LAFITTE VIGORDANE aux fonctions de co-gérant à compter du 20/09/2021 pour une durée illimitée. L'article 13 des statuts est modifié en conséquence. Mentions au R.C.S. de TOULOUSE. 116873 Pour avis : La gérance.

C'PRO SUD

Société par actions simplifiée
au capital de 233.002 Euros
Siège social :
200 rue des Tours - 31670 LABEGE
390 895 738 R.C.S. Toulouse

Aux termes de décisions du président en date du 21 septembre 2021, le président a décidé de remplacer à compter du 20 octobre 2021 la dénomination sociale C'PRO SUD par KOESIO OCCITANIE et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. 116886

AIR WORKS ATE

S.A.S. au capital de 6.371.900 Euros
Siège social :
57 avenue Jean Monnet - Green Park
31770 COLOMIERS
790 734 503 R.C.S. Toulouse

Suivant DAU du 07/09/2021, le siège social a été transféré, à compter rétroactivement du 01/03/2021, à PARIS (75008), 59 rue de Ponthieu, Bureau 562. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE et nouvelle immatriculation au R.C.S. de PARIS. 116907

WICOOP FRANCE BARTER

Additif à l'annonce parue dans LA GAZETTE DU MIDI du 20/09/2021 concernant le transfert de siège social de la société WICOOP FRANCE BARTER. Il faut lire : Transfert du siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA et ce rétroactivement au 1er mars 2021. 116912

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE SOCAMA OCCITANE

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable
BALMA (Hautes Garonne)
33-43 avenue Georges Pompidou
R.C.S. 780 112 603

En date du 14 septembre 2021, le conseil d'administration a nommé M. Franck DELAFOSSE, domicilié 22 rue Capus - 31400 TOULOUSE, en qualité de directeur général en remplacement de M. Alain LLANES. 116913 Pour avis.

LA BREWLANGERIE

Rectificatif à l'annonce parue le 03/05/21 : Aux termes d'une décision d'assemblée générale extraordinaire en date du 28 avril 2021, il a été décidé de transférer le siège social, qui était au 4 rue de VENASQUE - 31400 TOULOUSE au 306 avenue de MURET - 31300 TOULOUSE et ce à compter de ce jour. 116914

EVEOcare

SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social :
16 rue Occitanie
31170 TOURNEFEUILLE
R.C.S. Toulouse 887 638 823

Au terme du procès-verbal d'assemblée générale en date du 20 août 2021, les associés ont décidé le transfert, à compter du 15 septembre 2021, du siège social à l'adresse suivante : Pépinière d'entreprises Cap Bellissen, EHPAD de Bellissen, 9 avenue Jean Monnet - 09000 FOIX. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE et au R.C.S. de FOIX. 116877

SCI ANKOR D'OR

SCI au capital de 20.000 €, siège social : 4 rue de Lestang, Appt 451 - 31100 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 811 044 767. Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 27/05/2021, il a été décidé le transfert du siège social à l'adresse : 105 chemin de Beaumont - 31600 EAUNES. 116866

EURL DESIGN HAIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue De la Poste
31140 MONTBERON
802 543 728 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 août 2020, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social.

ARTICLE 2 - OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger, l'exploitation de salon de coiffure.

Le reste de l'article est inchangé. R.C.S. : TOULOUSE. 116911

Seven Architecture

SARL au capital de 1.000 Euros
10 rue des Coteaux
31240 SAINT JEAN
SIRET 877 651 216

Par AGE en date du 01/08/2021, la société susvisée a décidé, à compter de ce jour, de transférer son siège social au 18 rue Jean Monnet - 31240 SAINT JEAN.

L'article 4 des statuts a été modifié. 116928

SCI D'AUSTERLITZ

Société civile immobilière
au capital de 381.122,54 Euros
Siège social :
5 rue d'Austerlitz - 31000 Toulouse
339 015 992 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 10 septembre 2021 : Monsieur Pierre BOS, demeurant 6 place Wilson - 31000 TOULOUSE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Claude BOS, décédée le 29 juillet 2021.

L'article 14-I des statuts a été modifié par la suppression du nom de Monsieur Pierre BELOSSI, décédé le 15 septembre 2005 et Madame Claude BOS décédée le 29 juillet 2021 sans qu'il soit procédé au remplacement par celui du nouveau gérant. 116934

API

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
4 rue Joseph Thillet
31400 TOULOUSE
522 790 757 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée API a décidé de transférer le siège social du 4 rue Joseph Thillet - 31400 TOULOUSE, au 9 chemin du Grand Dinatis - 31310 RIEUX VOLVESTRE à compter du 1er octobre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. 116935 Pour avis : Le président.

DISSOLUTION

DE SOCIETE

REAL SUD FACADE

Additif annonce n°116024 parue le 23/08/21 : il fallait lire "LUIS" au lieu de "LUIZ". 116472



Sébastien VIGREUX

Administrateur judiciaire
Associé
8 rue du Poids de l'Huile
31000 TOULOUSE
vigreux@ajilink.fr
www.ajilink.fr

SARL OCCTERRA

Avis de dissolution

Conformément à la décision des associés prise en Assemblée générale dont le procès-verbal a été dressé le 27/08/2021, la SELARL AJILINK VIGREUX, prise en la personne de Me Sébastien VIGREUX a été désigné en qualité de Liquidateur amiable de la SARL OCCTERRA, au capital social de 40.000,00 €, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 494 602 394 dont le siège social est sis Les Oustalous - 53 route d'Espagne - 31100 TOULOUSE.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue du Poids de l'huile - 31000 TOULOUSE. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE. 116819 Pour avis : Le liquidateur.



Maître Isabelle PERTICA

Avocat à la Cour
30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

MONTESQUIEU MEUBLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 174.000 Euros
Siège :
85 rue des Pyrénées
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
R.C.S. 389 753 393 Toulouse

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jacques CAMPMAS, demeurant 16 Chemin de la Cote Blanche - 31140 LAUNAGUET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 85 rue des Pyrénées 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. 116917 Pour avis : Le liquidateur.

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne / Tarn-et-Garonne



Maître Isabelle PERTICA
Avocat à la Cour
30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

JPC

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
821 route du Laragou
31380 SAINT JEAN LHERM
488 119 447 Toulouse

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/09/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jacques CAMPMAS, demeurant 16 Chemin de la Cote Blanche - 31140 LAUNAGUET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 821 route du Laragou - 31380 SAINT JEAN LHERM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis :
Le liquidateur.
116918

VENTE CESSION**ATTRIBUTION D'APPORTS**

SCP P.BOURDE – C.GARDE-HATTON
Notaires associés
27 rue de la République
31800 SAINT GAUDENS

"HOTEL PEDUSSAUT"**Cession de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Me Caroline GARDEHATTON le 16 septembre 2021, en cours d'enregistrement au SDE de Toulouse.

La SARL LE NADEN au capital de 8.000 € ayant son siège social à SAINT GAUDENS (31800), 9 avenue de Boulogne, identifiée sous le numéro SIREN 454 000 670 RC Toulouse.

A cédé à : La SARL ELPHI au capital de 5000 € ayant son siège social à SAINT GAUDENS (31800), 9 avenue de Boulogne, identifiée sous le numéro SIREN 901 259 820 RCS Toulouse.

Un fonds de commerce d'Hôtel, Restaurant, Traiteur, débit de boissons de 4ème catégorie, location de chambres et studios meublés à la semaine ou au mois, connu sous le nom de "HOTEL PEDUSSAUT", exploité à SAINT-GAUDENS (31800) 9 et 9bis avenue de Boulogne et 4 rue du Général Lapène.

Moyennant le prix de 180.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 115.000,00 € et aux éléments corporels pour 65.000,00 €, non compris les marchandises.

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication au BODACC au siège de la SCP P.BOURDE - C. GARDE-HATTON où domicile est élu à cet effet.
116847 Pour unique insertion.

ABONNEZ-VOUS :
40 €/PAR AN

CLOTURE**DE LIQUIDATION**

hoppen
AVOCATS

LE MIJOTE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 30.000 Euros
Siège de la liquidation :
3 impasse Marcel Paul
31170 TOURNEFEUILLE
SIREN 803 611 680 R.C.S. Toulouse

Clôture de liquidation

Suivant délibération de l'assemblée générale du 30 juin 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation au 30 juin 2021, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
116840 Pour avis.

LES JARDINS DE LA PICHE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
CUGNAUX 31270
140 avenue de Plaisance
Siège de liquidation :
5 bis rue Simone Weil
31100 TOULOUSE
392 970 067 R.C.S. Toulouse

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 04 août 2021 au 5 bis rue Simone Weil - 31100 TOULOUSE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Daniel PORTELLI, demeurant 5 bis rue Simone Weil - 31100 TOULOUSE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
116876 Pour avis : Le liquidateur.

APPOLLO

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 720.000 Euros
Siège social et de liquidation :
5 rue d'Appollo
Parc d'activités de Montredon
31240 L'UNION
R.C.S. Toulouse438 110 777

L'assemblée générale du 03/09/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation au 31/07/2021, déchargé M. Teddy NAVARRE, demeurant 2 rue des Violettes - 31850 MONTRABE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31/07/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.
116590 Pour avis : Le liquidateur.

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Jugement en date du 21 Septembre 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de

Audrey KERJEAN

artiste illustrateur, demeurant APT 48 - 5 ALLEE DU VIGNEMALE - 31770 COLOMIERS
(DOSSIER : N RG 19/03118 - N Portalis DBX4-W-B7D-OUGN).
116895 Le Greffier.

Jugement en date du 21 Septembre 2021 du tribunal judiciaire de Toulouse prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de

TEULIE Gérard (Décédé)
ayant pour curateur désigné la Direction Générale des Finances Publiques Pôle de gestion des patrimoines privés, demeurant Cité administrative - Bât C - 5ème étage - 31074 TOULOUSE
(DOSSIER : N RG 06/01150 - N Portalis DBX4-W-B6W-FCMV).
116894 Le Greffier.

AVIS**ADMINISTRATIF****COMMUNE DE SAINT ELIX LE CHATEAU****Centrale photovoltaïque**

Une enquête publique unique est ouverte préalablement à la délivrance d'un permis de construire pour permettre l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol et flottante sur le territoire de la commune de SAINT ELIX LE CHATEAU (lieu-dit « Le Vignoble »). La demande est présentée par la SAS « SOLVEOCC 02 », représentée par M. Jean-Marc Mateos, domicilié 3bis route de Lacourtenourt, à FENOUILLET (31150). Le projet est concerné par une procédure d'évaluation environnementale.

Le dossier d'enquête, comportant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ainsi qu'un registre seront disponibles à la Mairie de SAINT ELIX LE CHATEAU, située 9 rue des écoliers, salle Norbert Bellecourt, à SAINT ELIX LE CHATEAU (31430), pendant 31 jours consécutifs du lundi 20 septembre 2021 à 9 heures au mercredi 20 octobre 2021 à 12 heures afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie et signer ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête publique sera accessible gratuitement au public depuis un poste informatique à la Mairie de SAINT ELIX LE CHATEAU aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie. Il sera également accessible sur le site internet des services de l'Etat de la Haute-Garonne à l'adresse : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-Saint-Elix-le-Chateau-Solveo>.

Le public pourra transmettre au commissaire enquêteur ses observations, propositions ou contre-propositions qui devront parvenir pendant la durée de l'enquête publique, soit par courrier adressé à la Mairie de SAINT ELIX LE CHATEAU, 9 rue des écoliers, à SAINT ELIX LE CHATEAU (31430), soit par courriel à l'adresse ddt-enquete-publique-urbanisme@haute-garonne.gouv.fr. Les courriers et courriels reçus seront annexés dans les meilleurs délais possibles au registre d'enquête déposé à la Mairie de SAINT ELIX LE CHATEAU. Toutes les dépositions reçues seront publiées sur le site internet des services de l'Etat de la Haute-Garonne (<http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquete-photov-Saint-Elix-le-Chateau-Solveo>).

Le public pourra également obtenir des informations auprès du porteur de projet, à l'adresse postale suivante : "SOLVEOCC 02" SAS, 3 bis route de Lacourtenourt, à FENOUILLET (31150) ou à l'adresse courriel suivante : a.lopin@solveo-energie.com.

Monsieur Christian Moiroit est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la Mairie de SAINT ELIX LE CHATEAU, 9 rue des écoliers, salle Norbert Bellecourt, à SAINT ELIX LE CHATEAU (31430) :

— Le lundi 20 septembre 2021 de 9 heures à 12 heures ;
— Le samedi 9 octobre 2021 de 9 heures à 12 heures ;
— Le mercredi 20 octobre 2021 de 9 heures à 12 heures.

La commune adoptera les mesures adaptées à la crise sanitaire liée à la Covid-19 (fléchage adapté conduisant à la salle des permanences du commissaire enquêteur, jauge de présence, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel

hydroalcoolique pour désinfection obligatoire des mains avant de consulter les documents à l'entrée, désinfection et aération du lieu d'enquête à intervalles réguliers).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne ainsi qu'à la Mairie de SAINT ELIX LE CHATEAU et sera publiée sur le site internet des services de l'Etat de la Haute-Garonne (<http://www.haute-garonne.gouv.fr/> - partie "enquêtes terminées").

Les personnes intéressées pourront obtenir, à leurs frais, la communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, en s'adressant au directeur départemental des territoires (adresse postale : Cité administrative, Bât. A, 2° étage, 2 boulevard Armand Duportal, BP 70001 - 31074 TOULOUSE CEDEX 9).

À l'issue de l'enquête publique, le préfet de la Haute-Garonne statuera sur la demande de permis de construire, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Denis OLAGNON.

116276

CHANGEMENT DE**REGIME MATRIMONIAL****M. GRENIER DOMINIQUE**

Monsieur GRENIER Dominique, Paul Ferdinand, Retraité et Madame GORRET Geneviève, Suzanne, Andréa, Marie, Catherine, son épouse, demeurant ensemble à GAGNAC SUR GARONNE (31150), 4 rue du four.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de PAU (64000), le 27 juin 1969.

Ont décidé suivant acte reçu le 17 septembre 2021 par Me Denis ROBIN Notaire associé de la SCP Denis ROBIN, Marie-Pascale MILLET, Isabelle de CAMBIARE TOUSSAINT, titulaire d'un office notarial à TOULOUSE (31000) 20 Place du Capitole, d'adopter le régime de la communauté universelle tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code civil.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de l'office notarial sus-déterminé.
116926

AVIS DIVERS**MME MARIE-LOUISE VIDAL**

Suivant testaments olographes en date du 27/11/1997 et du 27/11/2010 Mme Marie-Louise Etienne Elise Baptistine VIDAL, demeurant à TOULOUSE (31), 100 ave Crampel Rés. ORPEA a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline CHWARTZ-LAIR, Notaire associé au sein de la SELARL "CHWARTZ et associés", sise à TOULOUSE (31), 50 allées Jean Jaurès, le 16 septembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de la SELARL «CHWARTZ et associés» (CRPCEN : 31002), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
116850 Pour avis : Le Notaire.

annoncelegale.gazm@forumeco.com

CHANGEMENT DE**NOM PATRONYMIQUE****MME MEKROUD KARINE**

Madame MEKROUD karine, née le 26 mars 1971 à ESSEY LES NANCY, 54270, FRANCE, demeurant 3 rue des Violettes, SAINTE FOY DE PEYROLIÈRES, 31470, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer son nom patronyme à celui de : AUBRY.
116936

Tarn-et-Garonne**CONSTITUTION****DE SOCIETE****GAEC LE PANIER DES MAJO****Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seings privé en date à MERLES du 21/09/2021, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : GAEC LE PANIER DES MAJO.
SIEGE : Lieudit "Cinquens" - 82210 MERLES.

DUREE : 50 ans à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S.
AGREMENT : Le G.A.E.C. a été agréé sous le N° 821183 par arrêté préfectoral en date du 11 juin 2021.

Immatriculation au R.C.S. de MONTAUBAN.
116773 Pour avis : La gérance.

Etude de Maître

Julien LACOMBE
Notaire à SEPTFONDS
(Tarn-et-Garonne)
15 Cours Sadi-Carnot

PITKAT**Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Julien LACOMBE, à SEPTFONDS (Tarn-et-Garonne), 15 Cours Sadi-Carnot, le 23 août 2021 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La société est dénommée : PITKAT.
Le siège social est fixé à : CAYLUS (82160), 32 avenue du Père Evariste Huc.

La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : mille cinq cents Euros (1.500,00 €).

Les apports sont numéraires.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Lilian PATERNOSTER, demeurant VIDAILLAC (46260) lieudit Puymarle.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.
116932 Pour avis : Le Notaire.

FORMPREV**Avis de constitution**

FORME : EURL.
DENOMINATION : FormPrev.
SIEGE : 1287 Chemin De Bourdens - 82000 MONTAUBAN.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MONTAUBAN.

CAPITAL : mille Euros.
OBJET : conseil et formation à la prévention des risques professionnels, à la conduite d'engins et appareils industriels auprès de tout type de clientèle.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

GERANT : Frédéric PÉRE, demeurant 1287 Chemin De Bourdens - 82000 MONTAUBAN.
116579

MODIFICATION**DE STATUTS****EARL ARLANDES**

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Capital de 20.000 Euros
Siège social :

575 RD 35 Route de Négrepelisse
82800 VAISSAC
752 246 892 Montauban

Par AGE du 31/08/2021, il a été décidé la démission de M. Roger ARLANDES de ses fonctions de gérant à effet au 31/08/2021.

116766 Pour avis : La gérance.

FMDOC & ASSOCIÉS

GABINET D'AVOCATS

FMDOC & ASSOCIÉS -**GABINET D'AVOCATS**

35 rue Pierre Gamarra
BP 70381 - 82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. : 05.63.63.36.79 - Fax : 05.63.93.59.58
Courriel : contact@fmdoc.fr

SESAME

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros

Siège social :
Lieu-Dit Enjouans
82600 BEAUPUY
R.C.S. Montauban 532 745 601

Suivant décision collective des associés en date du 23 juillet 2021, il résulte que :

— Monique VERDIER, demeurant Lieu-Dit Enjouans 82600 BEAUPUY et Elodie VERDIER, demeurant 23 lotissement "Clos de Tuco" - 31790 SAINT JORY, ont été nommées co-gérantes pour une durée indéterminée à compter du 23 juillet 2021, en remplacement d'Alain VERDIER-Lieu-Dit Enjouans 82600 BEAUPUY décédé, retiré des statuts ;

— Modification de l'article 7 Capital social : Le capital social est fixé à la somme de deux mille Euros (2.000 €). Il est divisé en 20 parts de cent Euros chacune.

Lesquelles sont attribuées comme suit :

— A Monique VERDIER, onze parts en usufruit, numérotées de 1 à 11, ci : 11 ;

— A Stéphane VERDIER : onze parts en nue-propriété à concurrence d'un tiers chacun, numérotées de 1 à 11 ci : 11 ;

— A Nathalie VERDIER : onze parts en nue-propriété à concurrence d'un tiers chacun, numérotées de 1 à 11 ci : 11 ;

— A Elodie VERDIER : onze parts en nue-propriété à concurrence d'un tiers chacun, numérotées de 1 à 11 ci : 11 ;

— A Monique VERDIER, neuf parts en pleine propriété, numérotée de 12 à 20, ci : 9

Soit au total vingt parts sociales, ci : 20.

Mention sera faite au R.C.S. MONTAUBAN.

116868 Pour avis.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn-et-Garonne

EARL DES TUILLERIES

Capital 81.120 Euros
Siège social :
"Lucante"
82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
329 903 983 R.C.S. Montauban

Gérance

Suivant AGE du 31/08/2021 il a été accepté la démission de M. Bernard BEQUIE de ses fonctions de gérant.
Pour avis :
116719 La gérance.

EARL LES PETUZOUS

Entreprise agricole
à responsabilité limitée
au capital de 26.008 Euros
Siège social
1.491 Chemin de Cailloulet
82370 SAINT NAUPHARY
R.C.S. Montauban 384 719 142

Aux termes de l'assemblée générale du 20 juillet 2021, il a été décidé de nommer en tant que co-gérants à compter de ce jour :
— Denis PENDARIES, demeurant 1.491 Chemin de Cailloulet - 82370 SAINT NAUPHARY ;
— Céline ZORZIN, demeurant 7 rue Charles Perrault - 82000 MONTAUBAN ; suite au décès de Christophe PENDARIES le 19 août 2020.
Mention R.C.S. de MONTAUBAN.
116831 Pour avis.

DELMAS SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 Euros
Siège social :
8 Grand Rue - 82440 MIRABEL
313 181 646 R.C.S. Montauban

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 30 juin 2021 il résulte que : Les mandats de la société BJL CONSULTANTS, commissaire aux Comptes titulaire, et de la société SODECAL AUDIT, commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.
Pour avis :
116837 Le président.

MAISAGRI

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 5.146.755 Euros
Siège social :
579 Route de Beaumont
82700 CORDES-TOLOSANNES
334 629 706 R.C.S. Montauban

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er Juillet 2021 il a été pris acte de la démission de Monsieur Jacques LOGIE de son mandat de membre du directoire avec effet au 7 Avril 2020 et il a été nommé Madame Marie-Louise PEYRES épouse AGUERRE, demeurant 7 Rue des Acacias - 82000 MONTAUBAN en qualité de nouveau membre du directoire.
Mention sera faite au R.C.S. de MONTAUBAN.
116861 L'associé unique.

GIRAUD-MAUCO

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros
Siège social
539 chemin du Carreyrat
82000 MONTAUBAN
539 751 313 RCS MONTAUBAN

Aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 18 rue Jeanne d'Arc - 82000 MONTAUBAN, au 539 chemin du Carreyrat - 82000 MONTAUBAN, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de MONTAUBAN.
116937 Pour avis : La gérance.

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Etude de Maîtres Philippe RIOLS et Florence MERIC- AURIOL

Notaires associés à BEAUMONT
de LOMAGNE (Tarn et Garonne)
34 Avenue Albert Soubies

SCI MONTIEL

Avis de dissolution de société

Suivant acte reçu par Maître Philippe RIOLS, Notaire à BEAUMONT de LOMAGNE, le 16 septembre 2021 a été déposé le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 14 septembre 2021 de la SCI MONTIEL, société civile immobilière au capital de 1524,49 euros dont le siège social est à BEAUMONT DE LOMAGNE (82500) 5 Avenue du Quercy, immatriculée au RCS MONTAUBAN sous le numéro 341 014 108 pour le motif suivant : «après aliénation de tout son patrimoine immobilier, la société a cessé toute activité », et la nomination de Monsieur Marc MONTIEL en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif à l'amiable autre que celui dont le partage en nature est envisagé, acquitter le passif et répartir le solde en numéraire.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONTAUBAN.
116915 Pour avis : Le notaire.

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Dénomination :
ESL FRANCE
Nom : ESL FRANCE (SARL)
Forme - capital : Société à responsabilité limitée 40 000,00
Adresse : 1743, Route de Borredon - 82270 Montalzat
R.C.S. MONTAUBAN B 490 799 459 2007 B 627
Si non inscrit au RCS : 490 799 459
Activité : Achat, vente, location de tous matériels ou articles de sport et de loisirs
Jugement initial : 02/03/2021
116899 Le Greffier : Me CRAPOULET.

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 14/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination :
SAPIAC RESTAURATION
Nom : SAPIAC RESTAURATION (SARL)

NEVEU Martine
Enseigne : Restaurant Flunch
Forme - capital : Société à responsabilité limitée 4 000,00
Adresse : 1230, rue de l'Abbaye Centre Commercial Leclerc Sapiac - 82000 Montauban
R.C.S. MONTAUBAN B 537 535 601 2011 B 597
Si non inscrit au RCS : 537 535 601
Activité : Restauration sur place et à emporter
Jugement initial : 28/11/2017
116896 Le Greffier : Me CRAPOULET.

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 14/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Nom :
CLAVERIA Kevin, Isaac
Forme - capital : 0,00
Adresse : 460, chemin des Barryrous - 82800 Nègrepelisse
R.C.S. MONTAUBAN
Si non inscrit au RCS : 804 831 360
Activité : Nettoyage de bâtiment
Jugement initial : 16/03/2021
116897 Le Greffier : Me CRAPOULET.

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 14/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination :
Marmites&Co
Nom : Marmites&Co (SAS)
Forme - capital : Société par actions simplifiée 20 000,00
Adresse : 20, place Prax Paris - 82000 Montauban
R.C.S. MONTAUBAN B 851 494 534 2019 B 379
Si non inscrit au RCS : 851 494 534
Activité : Conditionnement et commercialisation de plats préparés
Jugement initial : 16/03/2021
116898 Le Greffier : Me CRAPOULET.

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 14/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination :
4 C
Nom : 4 C (SAS)
Forme - capital : Société par actions simplifiée 1 000,00
Adresse : 120, chemin Nauze-Vert - 82710 Bressols
R.C.S. MONTAUBAN B 880 762 976 2020 B 47
Si non inscrit au RCS : 880 762 976
Activité : Construction de bâtiment
Jugement initial : 02/03/2021
116900 Le Greffier : Me CRAPOULET.

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 14/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination :
DG BAT
Nom : DG BAT (SAS)
Enseigne : GD BATI
Forme - capital : Société par actions simplifiée 100,00
Adresse : 15, rue du Général Sarraill - 82000 Montauban
R.C.S. MONTAUBAN B 828 534 982 2017 B 179
Si non inscrit au RCS : 828 534 982
Activité : Ravèlement de façades et enduits hydrauliques, ferronnerie, peinture, travaux de maçonnerie générale, charpente, couverture avec ou sans fournitures de matériel
Jugement initial : 17/07/2018
116901 Le Greffier : Me CRAPOULET.

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 14/09/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Nom :
RAHMOUNI Najim
Forme - capital : 0,00
Adresse : 50, avenue Chamier - 82000 Montauban
R.C.S. MONTAUBAN A 453 495 368 2006 A 258
Si non inscrit au RCS : 453 495 368
Jugement initial : 09/06/2015
116902 Le Greffier : Me CRAPOULET.

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX VILLARET

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Sophie AUBERT, Notaire Associé à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 18, Place Prax Paris, CRPCEN 82004, le 17 septembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant entre :

Monsieur Guy Henri Martin VILLARET, retraité, et Madame Simone Bernadette FALGA, retraitée, demeurant ensemble à MONTAUBAN (82000), 575 Avenue de Cos.
Monsieur est né à MONTPELLIER (34000) le 24 mars 1939, Madame est née à SAINT-PORQUIER (82700) le 31 octobre 1935.
Mariés à la mairie de SAINT PORQUIER le 21 décembre 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tout deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
116884 Pour insertion : Le Notaire.

AVIS DIVERS

MME ANDREE DALLES

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 mars 2003,
Madame Andrée DALLES, en son vivant retraitée, demeurant à LE CAUSE (82500), lieudit "Boubenos". Née à MAUBEC (82500), le 25 décembre 1929. Veuve de Monsieur Louis François DUILHE et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à BEAUMONT DE LOMAGNE (82500) (France), le 3 novembre 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Roxanne MORET, Notaire de la

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée "SELARL Philippe RIOLS et Florence MERIC-AURIOL", titulaire d'un Office Notarial à BEAUMONT de LOMAGNE, 34 Avenue Albert Soubies, et d'un office notarial à SAINT-JORY, 2 A rue de Verdun, le 9 septembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Roxanne MORET, notaire à BEAUMONT DE LOMAGNE 34 Avenue Albert Soubies, référence CRPCEN : 82028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
116844 Pour avis : Le Notaire.

**POUR PLUS,
DE RAPIDITÉ,
RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR
CARTE BANCAIRE,
UN GESTE POUR
L'ENVIRONNEMENT...**

UNE QUESTION CONCERNANT NOS PRESTATIONS ?

**REDACTION :
JENNIFER LEGERON
TÉL. : 05.34.41.34.02**

**AGNÈS BERGON
TÉL. :
05.34.41.45.94**

COMPTABILITE :

**HÉLÈNE CORET
TÉL. : 05.34.41.34.14**

ABONNEMENTS :

TÉL. : 05.34.41.88.01

RELATION CLIENTS :

**GERMAIN CHESNEAU
TÉL. : 05.34.41.34.13**

ANNONCES LEGALES :

**TÉL. :
05.34.41.34.00**

**ANNONCELEGALE.GAZM
@FORUMECO.COM**

La Gazette du Midi

Confiez-nous vos annonces légales !

**SUMI PERSONNALISÉ
PAR
NOTRE ÉQUIPE**

**ATTESTATION
DE PARUTION
ET FACTURE
IMMÉDIATES**

**PUBLICATION
DANS TOUS LES
DÉPARTEMENTS
DE FRANCE**

DEVIS RAPIDE

**RELECTURE
SYSTÉMATIQUE**

**SÉCURITÉ
JURIDIQUE OPTIMUM**

Avec vous depuis 1881

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.gazm@forumeco.com
Renseignements au 05 34 41 34 00



**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MERCREDI 29 SEPTEMBRE
À 10H00**

MOBILIER et OBJETS D'ART

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE SANS PUBLIC uniquement en « LIVE » sur [interencheres-live.com](https://www.interencheres-live.com)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITIONS PUBLIQUES :
MARDI 28 SEPTEMBRE DE 14H00 À 18H00
MERCREDI 29 SEPTEMBRE DE 9H00 À 10H00

PHOTOS VISIBLES SUR
[WWW.INTERENCHERES.COM/31004](https://www.interencheres.com/31004)

[WWW.MARCLABARBE.COM](https://www.marclabarbe.com)

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

Arnauné Prim
Commissaires-Preneurs Associés

VENTE AUX ENCHERES
MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021 A 14H30

100 avenue de Toulouse 31370 CUGNAUX
(à côté du magasin de motos « HOTSPOUR 31 »)
Suite à LJS « SARL BORGES IMPORT EXPORT »

Matériel de restauration dont :

2 Chambres froides démontables
Armoire réfrigérée METRO
Vitrines réfrigérées
Lave-vaisselle HORECA
Trancheuse à jambon
Mobilier inox et divers

Conditions de la vente dans le respect des règles sanitaires

Frais de vente à la charge de l'acquéreur : 14.28 % TTC

Exposition : le jour de la vente de 13h30 à 14h30

Commissaires-Preneurs habilités : Eric PRIM - Guillaume ARNAUNE
SELARL ARNAUNE PRIM - 22 Boulevard Riquet - 31000 TOULOUSE
Tél : 05.34.45.16.34 / Fax : 05.34.45.16.35
Contact : Gaël MONSINJON 06.98.01.16.60



Dans un environnement bucolique aux portes de Toulouse,
le Château de Pontie organise vos événements d'entreprise
loin du cadre professionnel habituel.





VENTES AUX ENCHÈRES

JEUDI 30 SEPTEMBRE À 10H30

4, RUE DE SOYOUZ - 31240 L'UNION



VENTE DE VEHICULES

Suite à liquidation judiciaire MAK EXPRESS

Tracteur routier MERCEDES ACTROS de 2020,
Semi remorques SCHMITZ et FRUEHAUF, plateau TRAILOR
Ensemble de 9 véhicules utilitaires RENAULT
Trafic et Master de 2019 et 2020

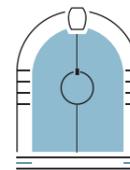


Exposition publique :
Une demie heure avant la vente
Vente en live sur interencheres.com

Paiement par carte ou virement bancaire, espèces
dans les limites légales
Frais judiciaires : 14.28 % TTC - volontaire : 14.40 % TTC

Maître Guillaume SUDUCA - Commissaire Preneur Judiciaire
2, rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE
N° déclaration : 127-2019

05.61.29.79.88
ventes@suduca.com
www.suduca.com

LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEURVENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MARDI 5 OCTOBRE
À 09H30 & 14H00

BROCANTE

09H30

BIBELOTS (sur table) et TABLEAUX

14H00

OBJETS DE VITRINE et MOBILIER

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE SANS PUBLIC uniquement en « LIVE » sur interencheres-live.com

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :
LUNDI 4 OCTOBRE
DE 13H30 À 17H00

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
HOTEL DES VENTES ST AUBIN
3 BLD MICHELET
31000 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

CREDIT MUNICIPAL TOULOUSE
Gage de confiance depuis 1867

29, rue des lois - 31000 TOULOUSE - Tél. : 05.61.21.69.12 Fax : 05.61.21.27.10
Agence de Montauban
45 bvd Gustave Garrisson 82000 MONTAUBAN - Tél. : 05.63.03.22.50

Ventes aux enchères publiques des dépôts engagés ou renouvelés avant le 15 décembre 2020 - Hôtel des ventes du CREDIT MUNICIPAL - 4, rue Urbain Vitry 31000 TOULOUSE

VENTE OCTOBRE 2021

Mercredi 6 Octobre 2021
Vente en live sur interencheres
Nombre de places limité

A 9 H 30 : VENTE CATALOGUÉE LOTS OR
A 14 H 15 : VENTE CATALOGUÉE DE BIJOUX

BEAUX BIJOUX : Brillants (1.90 carat, 1.20 carat, 1 carat, 0.95 carat, 0.70 carat, 0.40 carat, etc.), Alliances diamants, Bijoux anciens, Belles bagues ornées de pierres fines et précieuses, Colliers, Bracelets, Broches, etc.

MONTRES DE MARQUE : CHOPARD - ZENITH - OMEGA

BIJOUX SIGNES : HERMES - MAUBOUSSIN - MARC DELOCHE - KORLOFF - DIOR



Bague en or
750/1000 ornée
d'un diamant de
taille ancienne de
1.90 carat épaulée
de six diamants taille
ancienne 11G



Jaeger Lecoultr
Chronographe Master
Compressor
Réf 175.8.C en acier.

EXPOSITION : le mardi 5 octobre 2021 de 14H à 16H

Jeudi 7 Octobre 2021
Vente en live sur interencheres
Nombre de places limité

A 9 H 30 : VENTE CATALOGUÉE LOTS OR
A 14 H 15 : VENTE CATALOGUÉE DE MONTRES ET D'OBJETS ANCIENS, DE BROCANTE ET ARGENTERIE

MONTRES DE MARQUES : OMEGA - ZENITH - BAUME ET MERCIER - LIP - BREITLING MAUBOUSSIN - FESTINA - MICHEL HERBELIN ...

OBJETS D'ART ET CERAMIQUES : Objets de vitrine, encriers (Cartier), objets décoratifs, Bronzes anciens, Objets d'art et divers...

TABLEAUX MULTIPLES par : A. REGAGNON, Jean SIMIAN, Botton, Bertoin, A. Bogey, O. RIBALTA

ARGENTERIE : Ménagères, pièces de forme et de service en argent et métal argenté par CHRISTOFLE, ERCUIS, et divers...

OBJETS DIVERS : Stylos MONTBLANC, DUPONT, Foulards HERMES, Sacs Louis VUITTON, LANCEL, BALENCIAGA, LONGCHAMP, M. JACOBS et divers...

INSTRUMENTS DE MUSIQUE : Saxophone YAMAHA, Violon, Accordéon, Trombone à coulisse

EXPOSITION : le mardi 5 octobre 2021 de 14H à 16H

Photos visibles sur le site internet du Crédit Municipal, www.credit-municipal-toulouse.fr et sur www.interencheres.com

Ventes effectuées par Maître Catherine CHAUSSON, Commissaire-preneur judiciaire

Conditions des Ventes : paiement au comptant, droits : 16,40 % en sus des enchères

Le Crédit Municipal de Toulouse c'est aussi un service de prêts sur gages : un prêt simple et immédiat en échange du dépôt d'un objet de valeur. Tél. : 05.61.21.27.52.



**RÉSERVES
FAIBLES**



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

Essai. À la fois break, monospace et SUV : l'inédite Dacia emprunte le meilleur de chaque genre et s'adresse aux familles à la recherche d'une voiture polyvalente et accessible.

Dacia Jogger : elle coche toutes les cases



La version « Extreme » ajoute un look baroudeur aux qualités intrinsèques de la nouvelle Dacia Jogger.

Une fois encore, Dacia n'est pas là où on l'attend. Ceux qui résument la marque roumaine du groupe Renault à un fabricant de voitures low cost font fausse route. Dacia est bien davantage. Le constructeur a révolutionné le marché automobile au début des années 2000 et imposé une nouvelle vision de l'automobile. Avec un succès commercial indiscutable sans frontières, matérialisé par la place de leader européen de la Sandero en juillet dernier. Une première.

L'arrivée de la Jogger, révélée en amont de la première édition du salon de Munich, confirme que Dacia indique désormais la tendance avec une voiture que la marque résume d'un mot bien choisi : « inclassable », ajoutant : « Jogger prend le meilleur de

chaque catégorie : la longueur d'un break, l'habitabilité d'un ludospace et les attributs d'un SUV ». Autrement dit : des côtés pratiques avérées avec le style plébiscité par les clients.

La Dacia Jogger, surtout dans sa version « Extreme » au look de baroudeuse, séduit d'abord par son design. Elle est d'autant plus attractive esthétiquement qu'elle prendra dans quelques mois la suite du monospace Lodgy. Pétri de qualités fonctionnelles, il n'était pas un premier prix de beauté, personne n'en disconvient. Comme c'est désormais le cas de l'ensemble de la gamme roumaine, la Dacia Jogger bénéficie d'une allure flatteuse. Peu importe qu'on soit incapable de la faire entrer dans une catégorie précise : elle impose sa singularité.

Longue de 4,55 m, disposant d'un empattement géant de 2,90 m, large de 1,78 m et haute de 1,63 m, la Jogger se situe aux limites du segment C, ce qui lui permet de proposer jusqu'à sept places avec deux sièges individuels amovibles au 3^e rang afin d'accueillir jusqu'à sept occupants adultes. En version cinq places, le volume de son coffre dépasse 700 l et 160 l en sept places. La capacité maximum atteint 1 819 l : le bilan chiffré est éloquent.

À bord, la partition jouée par Dacia est désormais connue : un parti pris de simplicité assumé avec un niveau de finition sérieux, des équipements de confort et de sécurité comparables à ceux de modèles sensiblement plus chers. C'est le cas des trois systèmes multimédia proposés ou des aides à la conduite en série ou en option telles que le freinage automatique d'urgence, le détecteur d'angle mort, l'aide au stationnement avec des radars avant et arrière et une caméra de recul. Il est aussi possible de bénéficier, en série ou en option, d'une climatisation automatique à affichage digital, de l'allumage automatique des phares et des essuie-glaces, du frein de parking électrique...

LA TOUTE PREMIÈRE DACIA HYBRIDE

La nouvelle Dacia fait l'impasse sur les motorisations diesel pour se concentrer sur une courte gamme essence et

GPL auxquels se joindra en 2023 une version hybride, une grande première pour la marque, sous la forme d'un quatre cylindres 1,6 l essence associé à deux blocs électriques, couplés à la très récente boîte de vitesse multimodes à crabots sans embrayage, exclusive au groupe Renault. Promesse du constructeur : « 80 % de temps de roulage en ville en mode 100 % électrique et une consommation inférieure de 40 % ».

En attendant, deux choix possibles : le nouveau TCe110, un 1,0 l trois cylindres turbo à injection directe, ou le déjà fameux ECO-G100 à bi-carburant, utilisant indifféremment du sans plomb ou du GPL avec à la clé des émissions de CO₂ limitées et un budget consommation réduit. Sans oublier une autonomie exceptionnelle dépassant les 1 000 km grâce aux deux réservoirs, 50 l (essence) et 40 l (GPL). Appréciable à une époque où les stations-service sont de plus en plus rares dans les zones rurales.

Les commandes de la Dacia Jogger seront ouvertes en novembre pour une arrivée dans les concessions de la marque en février 2022. On peut parier sans risque que les carnets de commandes seront vite remplis tant elle semble correspondre aux attentes des clients à la recherche d'un modèle polyvalent et accessible financièrement. Tarifs non fixés.

DOMINIQUE MARÉE

Actualités

2024 : DS EN MODE TOUT ÉLECTRIQUE. LA MARQUE PREMIUM FRANÇAISE A ANNONCÉ OFFICIELLEMENT QUE LA TOTALITÉ DE SES NOUVEAUX MODÈLES SERONT 100 % ÉLECTRIQUES DANS MOINS DE TROIS ANS. UN VIRAGE RADICAL

Les marques automobiles affirment les unes après les autres leur intention de basculer vers des motorisations exclusivement électriques à des dates plus ou moins rapprochées. DS automobiles ne fait pas exception. Mais en avançant une date plus proche que celle des autres constructeurs puisque DS a fixé l'échéance en 2024. Béatrice Foucher, la directrice générale de la marque premium française l'a confirmé officiellement la veille de la rentrée : « Les prochaines évolutions de législation et les développements de l'écosystème EV offrent des opportunités que nous voulons proposer à nos clients, qui plébiscitent déjà notre gamme électrifiée. J'ai pris la décision d'accélérer le développement pour créer un nouvel art du voyage 100 % électrique, désirable en termes de plaisir et remarquable en termes de qualité et de performances ; un nouvel art du voyage, résolument technologique et toujours aussi raffiné. C'est un plan audacieux qui prendra forme dès 2024. »

Cela se matérialisera par le lancement d'une DS4, la dernière création de la marque qui arrive sur le marché, en version 100 % électrique et dans la foulée d'un modèle inédit qui sera le premier projet électrique du groupe Stellantis (PSA et Fiat-Chrysler-Jeep...) basé sur une toute nouvelle plateforme. DS promet « une technologie et un raffinement d'exception » et met en avant une autonomie exceptionnelle dépassant 700 km grâce à des batteries de grande capacité jusqu'à 104 kWh.



Une DS totalement électrique bientôt sur le marché.

2024 ne signifiera pas pour autant l'abandon immédiat des différentes DS disponibles sur le marché. Simplement qu'à la fin de leur carrière commerciale, elles n'auront pas de descendante thermique ou hybride. Cela d'autant moins que depuis 2019, DS propose une gamme 100 % électrifiée.

D.M.

LE CNPA DONNE RENDEZ-VOUS AUX PROFESSIONNELS DANS LES SIX VILLES ÉTAPES DE L'ÉVÉNEMENT

À l'occasion de la première édition d'Equip Auto On Tour, qui a lieu jusqu'au 30 octobre, le CNPA, partenaire de l'événement fera escale dans six villes françaises. À l'heure de la mise en place de nouvelles règles de circulation et alors que les restrictions vont se multiplier dans les grandes agglomérations, le CNPA répondra ainsi aux questions des professionnels liées aux évolutions de leurs métiers et à l'actualité. Cet événement mettra également à l'honneur les initiatives remarquables des professionnels de l'après-vente automobile pendant la période de Covid, à travers le concours des initiatives remarquables. Plus de 100 exposants, équipementiers et fournisseurs de solutions et de services aux professionnels, enseignes constructeurs et indépendantes, distributeurs, revendeurs professionnels des services à l'automobile et start-up du secteur de la mobilité, dont celles de l'Alliance des Mobilités du CNPA, sont notamment attendus à Toulouse le 16 octobre.

MOTEUR



Habitabilité jusqu'à sept places, présentation fonctionnelle et sérieuse : la Dacia Jogger sait recevoir ses occupants.

Actualités

HAPPY HOUR AVEC L'ORIENT À LA HALLE AUX GRAINS LE 2 OCTOBRE



Kerem Hasan, chef d'orchestre.

Une heure pour découvrir le grand répertoire symphonique sous la baguette de chefs de premier plan : tels sont les concerts Happy Hour, devenus des rendez-vous essentiels des saisons toulousaines. Elle est la conteuse magique, sa voix invoque un Orient baigné de mystères : Shéhérazade et les Mille et Une nuits lancent la saison Happy Hour ! Le jeune chef anglais Kerem Hasan donne vie au chef-d'œuvre du russe Rimski-Korsakov (*Shéhérazade, Suite Symphonique, op. 35*). À ses côtés, un Toulousain, le percussionniste Aurélien Gignoux, révélation des

dernières Victoires de la musique classique, rend hommage à l'un des compositeurs majeurs de notre temps, Philippe Hurel, dont il interprétera aux côtés de l'Orchestre national du Capitole les *Quatre Variations*. Réservations sur le site www.onct.toulouse.fr ou au 05 61 63 13 13.

MARIUS ET FANNY, DE PAGNOL, AU THÉÂTRE DU PAVÉ

La salle de la rue Maran rouvre sa saison avec deux classiques du théâtre populaire *Marius* et *Fanny* de Marcel Pagnol. L'héroïne de *Marius*, c'est la mer. C'est ce port qui est là, qui est ouvert sur l'inconnu. La mer est la symbolique de l'amour, de la vocation, de la passion, du désir, de cette évasion qu'on a tous en soi, cette envie d'autre chose, de renaissance, de vivre une

nouvelle vie, qui appartient à tout le monde et que tout le monde traverse à un moment donné dans sa vie. La mer. C'est la seule qu'on ne voit jamais, mais dont on parle tout le temps. Elle est là, elle est derrière, elle est à quelques mètres au bout du quai. Chez Pagnol, il y a vraiment cette notion de théâtre populaire, riche, dense, fort, puissant et très simple. C'est du théâtre de sentiment, ce n'est pas un théâtre qui s'adresse à la réflexion, mais au cœur. À la fin de *Marius*, on se sent très vite orphelin, on a besoin de savoir ce que deviennent ces personnages. On se dit qu'on ne peut pas laisser cette petite comme ça, sur un bord de table en train de s'évanouir, c'est injuste. On a envie de la prendre dans nos bras. On a le bar, les mêmes personnages qui ont

quelques semaines de plus, ça ressemble à une suite. Puis tout s'accélère et on part dans une toute autre dimension. Si dans *Marius*, le sujet c'est l'amour impossible, la séparation, le destin symbolisés par la mer, le thème de *Fanny*, c'est l'errance d'une jeune femme, il y a un siècle, dans un monde où rien n'est fait pour elle.

Marius est programmée les 2 et 9 octobre à 16 h 30 tandis que *Fanny* est programmée du 29 septembre au 10 octobre. Réservation : Théâtre du Pavé, 34 rue Maran à Toulouse, 05 62 26 43 66. theatredupave.org

LOCO AU THÉÂTRE DE LA CITÉ LES 29 ET 30 SEPTEMBRE

Présenté dans le cadre du festival Marionnettissimo, le Théâtre de la Cité accueille *Loco*, un spectacle inspiré de la nouvelle *Le Journal d'un Fou* de Nikolaï Gogol, un projet porté par Teresita Iacobelli et Natacha Belova. *Le Journal d'un Fou* est un conte absurde qui traite de la frontière incertaine entre folie et raison. Le héros de la nouvelle, Poprichtchine, est un fonctionnaire au bas de l'échelle qui vit son quotidien entre la routine de son emploi dérisoire et ses petits plaisirs d'homme solitaire. La découverte d'un pouvoir extraordinaire lui donne l'espoir de changer son destin : conquérir une femme inaccessible et accéder à une

place honorable au sein de la société. Mais ce « pouvoir » est aussi le premier pas vers la folie, qui l'amène à créer sa propre version de la réalité : il s'autoproclame « Roi d'Espagne Ferdinand VIII ». Les 29 et 30 septembre à 19 h 30.

HIGHLANDS AU THÉÂTRE GARONNE LES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE

« *Highlands* ouvre la porte au temps. La musique de Bach est une merveille et offre, outre la structure et les mathématiques, un territoire qui a à voir avec la spiritualité, le jeu et les aspects terrestres ; c'est un immense territoire de paysages et c'est ce avec quoi nous avons essayé de travailler », écrit Pep Ramis, coauteur avec María Muñoz, du spectacle qu'accueille les 1^{er} et 2 octobre le Théâtre Garonne. Il s'agit du dernier opus de la tétralogie sur la musique de Bach créée par la compagnie de danse Mal Pelo que dirigent María Muñoz et Pep Ramis. Cette tétralogie, qui a commencé avec le solo de *Bach* (2004-2005) et le septuor *On Goldberg Variations* (2019), *Inventions* (2020), se termine donc par *Highlands*. Ils réunissent cette fois huit danseurs, quatre chanteurs lyriques et un quatuor à cordes pour un voyage au cœur de la spiritualité puissante du compositeur allemand. theatregaronne.com



Marius et Fanny de Marcel Pagnol sont programmées au Théâtre du Pavé.

en bref

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DE LA GAZETTE DU MIDI
- + VERSION NUMÉRIQUE

À partir de **35€*** VERSION PAPIER • NUMÉRIQUE



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

- Je m'abonne pour **1 an au prix de 35 €***
(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))
 - Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €**
 - Je m'abonne pour 2 ans au prix de 75 €**
 - Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**
(**Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre de La Gazette du Midi)
- Offres valables jusqu'au 31/12/2021

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
La Gazette du Midi - Service Abonnement
48 allée Jean Jaurès, 31100 Toulouse
Tél. 05 34 41 88 01 - Fax 05 61 63 16 15
abonnement.gazm@forumeco.com - www.gazette-du-midi.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

RCS : _____ Code APE : _____

Signature : _____

La Gazette du Midi

Événement. Montauban et divers lieux en Tarn-et-Garonne accueillent une nouvelle édition du festival dédié à la musique – et à la danse – baroque.

Le Baroque... un peu, beaucoup, passionnément

Concerts, spectacles, expositions, conférences, projections, sont au menu du festival Passions Baroques qui se déroule à Montauban et en Tarn-et-Garonne, du 1^{er} au 10 octobre. Organisé par les Amis des Passions, orchestre baroque de Montauban que dirige Jean-Marc Andrieu, l'événement met cette année la musique baroque française à l'honneur avec des compositeurs tels que Rameau, Couperin, Charpentier ou Lully pour ne citer que les plus connus. Le festival fait aussi la part belle à la danse baroque grâce à la présence, tout au long de la semaine, de la chorégraphe Béatrice Massin et de sa compagnie Fêtes Galantes.

Né au cœur de la Cité d'Ingres, le festival n'en oublie pas le territoire sur lequel il s'appuie : plusieurs partenariats ont été pérennisés pour cette nouvelle édition, notamment ceux noués avec le Théâtre Olympe de Gouges, le musée Ingres Bourdelle, l'association Confluences, le Théâtre du Capitole de Toulouse, la Maison de Fermat, etc. D'autres collaborations ont débuté avec par exemple l'abbaye de Belleperche qui accueillera notam-



J. ADRIEU
Jean-Marc Andrieu à la tête des Passions, orchestre baroque de Montauban.

ment le 3 octobre le concert des Passions, orchestre baroque de Montauban, qui mettra en lumière les plus belles pages des concertos de Vivaldi, Telemann et Boismortier.

Parmi les temps forts du festival, on peut citer le spectacle *Abaca*, conçu et chorégraphié par Béatrice Massin, qui tire son nom du rondeau baroque, une alternance entre un refrain répétitif et des couplets. Il sera donné au Théâtre Olympe de

Gouges le 5 octobre. Afin d'approfondir nos connaissances sur la danse baroque, la chorégraphe donnera une conférence sur le sujet le 7 octobre au musée Ingres Bourdelle.

Même jour, même lieu, autre moment magique avec le récital qui réunit Pauline Lacambra, violoncelle, et Yvan Garcia, clavecin. Le duo de virtuoses interprétera des pièces de Barrière, Boismortier, Corrette, Couperin et Forqueray.

Le lendemain, en l'église Saint-Joseph de Montauban, la soprano Monique Zanetti donnera un récital qui mettra en valeur l'expressivité vocale typiquement française des œuvres de Lambert et Couperin. Elle sera accompagnée par un trio de musiciens : Claire Antonini, théorbe, Sylvie Moquet, viole, et Dominique Serve, orgue.

Avant de clore la semaine par un bal baroque au Théâtre Olympe de Gouges où Béatrice Massin et sa troupe des Fêtes Galantes inviteront le public à entrer dans la danse, Les Passions, orchestre baroque de Montauban, au grand complet donnera les Suites de danses de Rameau, un feu d'artifice tiré des plus belles pages orchestrales du grand génie français, à savoir des extraits d'*Hippolyte et Aricie*, *Les Indes Galantes*, *Les Fêtes d'Hébé*, *Platée*, *Dardanus*... (le 9 octobre au Théâtre Olympe de Gouges également).

Le festival s'associe avec le Théâtre du Capitole pour permettre au public de découvrir une sélection de costumes et d'accessoires d'opéras fabriqués dans les ateliers du théâtre, en lien avec les œuvres programmées durant le festival. Cette exposition est visible à la Maison du Crieur du 1^{er} octobre

au 30 octobre.

Ailleurs en Tarn-et-Garonne, d'autres concerts sont prévus, tels ceux donnés par le duo que forment le violoniste Flavio Lasco et le violoncelliste Étienne Mangot. Les deux musiciens chevronnés interpréteront des œuvres du classique naissant dues aux compositeurs autrichiens et allemands (Mozart, Telemann, Carl Philipp Emanuel Bach et Haydn), au château de Gramont le 1^{er} octobre puis au château Lamotte à Bardigues le 3 octobre.

À noter enfin au cinéma Les Nouveaux Bleus de Beaumont-de-Lomagne, le concert donné par les musiciens des Passions le 2 octobre. Ils redonneront vie à plusieurs sonates endormies depuis des siècles dans le fonds musical ancien de la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Toulouse. Autre date à retenir : le spectacle pour enfants donné au Théâtre Olympe de Gouges le 10 octobre par l'ensemble Lyra et le comédien Bastien Lecomte autour des fables de La Fontaine dont on célèbre le 400^e anniversaire de la naissance.

Plus d'info sur le site les-passions.fr



Concert. Par les Clefs de Saint-Pierre.

Fantaisies baroques

Né en 2000 du désir des musiciens de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse de créer et d'interpréter des programmes de musique de chambre en toute liberté, l'ensemble les Clefs de Saint-Pierre entame sa nouvelle saison de concerts avec un hommage au baroque. Le 4 octobre à 20 heures à l'auditorium Saint-Pierre des Cuisines, les hautboïstes Gabrielle Zaneboni et Louis Seguin, Marion Lefort, basson, le violoncelliste Thomas Dazan et la claveciniste Yuka Ishikawa interpréteront des pages de Telemann et Vivaldi et de quelques compositeurs moins connus : Zelenka, Fasch et Platti. Un véritable tour de l'Europe baroque, du royaume de Bohême à l'Italie en passant par l'Allemagne. lescledsdesaintpierre.org

Cinéma. Cette nouvelle programmation plonge le spectateur dans une célébration délirante d'illusions qui, pour fantaisistes qu'elles soient, n'ont rien d'inoffensif.

Crimes temporels à la Cinémathèque

En coproduction avec Cinespaña, la Cinémathèque de Toulouse présente le cycle « Cronocrimenes. Comédies fantastiques et autres mondes parallèles ». Entre comédies et purs films fantastiques, des années 1940 à nos jours, elle propose ce faisant une plongée dans une filmographie espagnole qui (se) joue de l'espace-temps en brouillant les codes du récit cinématographique.

Qui n'a jamais rêvé d'inverser le cours du temps, de modifier le passé pour changer le présent ? Qui n'a jamais souhaité disposer du don d'ubiquité ou de la capacité de mener plusieurs existences simultanément ? Bienvenue dans le monde des distorsions temporelles. Un monde échafaudé au XX^e siècle par les théories quantiques des univers multiples et la science-fiction, mais aussi, et de manière plus surprenante, par une veine de comédies fantastiques portées vers l'absurde et des formes décomplexées voire étourdissantes de narration.

Par sa nature merveilleusement artificielle, le cinéma



L'ange exterminateur de Luis Buñuel, 1962.

offrirait dès l'origine la possibilité d'une fuite hors du temps rationnel et linéaire de la modernité. On pourrait ainsi tracer une généalogie des cinéastes ayant proposé sur les écrans des visions alternatives du temps, qui passerait par Méliès, Keaton, Clair, Resnais, Tarkovski, Lynch ou Cronenberg. Un univers de pause éternelle, d'inversions et d'accélération vertigineuses, de métamorphoses et d'images impossibles, opposé à la représentation objective ou scientifique

du monde. Ce n'est cependant qu'au tournant des années 1990 qu'apparaît aux États-Unis un genre de film spécifiquement voué aux distorsions temporelles et aux univers parallèles, destiné à renouveler la comédie et à rencontrer les faveurs du public.

Bien que le cinéma espagnol ne possède aucune tradition de science-fiction à proprement parler et qu'il ait généralement cherché à suivre les chemins balisés du réalisme, des auteurs ont néanmoins œuvré, au fil des

décennies, à la constitution d'un courant de films temporels plus imaginaire. Et ils l'ont fait, comme souvent dans la culture espagnole, dans un rapport constant à l'ironie, au grotesque et à la satire sociale, que ce soit dans les expérimentations surréalistes sur le destin d'Edgar Neville ou de Luis Buñuel, dans les radiographies de la mémoire traumatique de Carlos Saura ou de Bigas Luna ou encore dans les récits labyrinthiques parasitant la réalité de Juan Cavestany ou d'Aritz Moreno. Ce cycle « Cronocrimenes » aspire à dresser une première histoire de ce courant en proposant une sélection de neuf longs métrages, réalisés entre 1945 et 2020, et une rencontre avec le cinéaste Nacho Vigalondo (le samedi 2 octobre à 18 heures). En quelques films – *Cronocrimenes* (2007), *Extraterrestre* (2011), *Open Windows* (2014) et *Colossal* (2016), Nacho Vigalondo s'est en effet imposé comme un des cinéastes espagnols les plus originaux de la dernière décennie, revisitant le cinéma de genre.

lacinemathequedetoulouse.com

Actualité

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES MÉDECINS DE FRANCE EN CONCERT À TOULOUSE

Le concert caritatif annuel de l'Orchestre Symphonique des Médecins de France (OSMF) se tiendra à la Halle aux Grains de Toulouse, le dimanche 3 octobre 2021 à 17 heures. Les bénéfices seront reversés au profit de l'association Hôpital Sourire qui fête ses 25 ans. Cet orchestre à but philanthropique, fondé en 2014, est animé par la passion de la musique et de la médecine. Les 90 musiciens sont tous médecins, internes ou étudiants en médecine, de toutes spécialités et originaires de toute la France. Ils se retrouvent bénévolement chaque année dans une ville différente pour partager une aventure musicale et humaine unique. Il s'agit d'un véritable défi car ils ne disposent que de quelques jours seulement de répétitions ! Au programme de cette rencontre toulousaine inédite, sous la direction de Flavien Boy, le public pourra écouter des œuvres dansantes aux accents russes et andalous : *Boléro* de Ravel, *Roméo et Juliette*, *Suite n° 2* de Sergueï Prokofiev, *L'Oiseau de Feu*, *Suite de 1919* d'Igor Stravinsky. Chaque année, l'OSMF reverse ses recettes à une association à but humanitaire, médical ou social. Si l'orchestre a choisi Toulouse cette année, c'est pour offrir son soutien à Hôpital Sourire, une association très active au sein du CHU de Toulouse et en ex région Midi-Pyrénées. Créée en 1995, Hôpital Sourire favorise le lien humain, culturel et social pour rompre l'isolement des personnes hospitalisées et en particulier des petits patients et des aînés. Le concert du 3 octobre couronnera ainsi symboliquement 25 ans d'engagement au service des malades. Réservation : www.osmf.fr

en bref

Fabrice Mignot. Ce passionné de recettes originales à la tête de deux restaurants et d'une société de communication, est le chef d'orchestre de près de 80 collaborateurs. Ce toqué décalé ne s'arrête pas là. Il publie son 3^e livre.

Un toqué couteau suisse

Dire qu'il ne perd pas de temps est un euphémisme – et ce même pendant l'entretien où ses paroles fusent plus vite que sa pensée. Il est le personnage de *L'homme à la spatule*, et aux lunettes noires et blanches, aux côtés de son acolyte et ami des bancs de l'école, Guillaume Corona. Rappelez-vous des vidéos culinaires gourmandes et toquées visionnées des milliers de fois sur Youtube et Facebook, notamment remarquées par Olivier Gueret, le fondateur de l'enseigne TOC spécialisée en cuisine, et la chaîne locale toulousaine TLT, parmi d'autres. Mais ne garder que cette vision de ce brun charmeur qui carbure depuis des années à l'adrénaline des « coups de feu » et à la passion de la créativité culinaire décalée, serait bien réducteur. Le chef Fabrice Mignot, qui depuis ses jeunes années, n'est pas avare de bouffonneries et aime amuser la galerie, est tour à tour créateur de contenus pour l'agence Spatule Food Content auparavant Spatule Food – qu'il a cofondée en 2011 –, auteur multirécidiviste, chef d'orchestre des restaurants éphémères Biquet Plage à Leucate et Nudisme Interdit au Cap d'Agde et... chroniqueur sur France 5 dans *La Quotidienne* et depuis septembre pour l'émission *Vous êtes formidable* sur France 3. Un CV à rallonge dont la dernière ligne n'est pas encore écrite.

Pourtant, ce succès était loin d'être gagné pour ce dernier de

la classe à répétition jusqu'en 3^e. À tel point que lorsque ses parents sont convoqués au lycée professionnel hôtelier Quercy-Périgord à Souillac – connu pour sa rudesse à l'époque – dans lequel l'adolescent suit un CAP qui « a conditionné sa trajectoire », ils peinent à croire les félicitations de la part de ses professeurs, « eux qui partaient généralement toujours en pleurant d'une convocation », se souvient Fabrice Mignot. « Mon père répétait en boucle : « Vous vous trompez, vous ne parlez pas de mon fils ! » ».

C'est donc à l'âge de 15 ans que le cadet de la famille hyperactif se révèle, loin du microcosme de Sousceyrac, petit village de 800 âmes, aux confins du Lot et du Cantal où il a grandi, au grand air, entouré de verdure et de ses camarades. « J'ai choisi d'être en pension, car j'étais conscient que je devais quitter ce village. J'ai reçu le cadre qu'il me fallait pour devenir celui je suis aujourd'hui », souligne le trentenaire, né d'une mère aide-soignante et d'un père chef de cuisine et pompier. Plus doué de ses mains, à l'époque, ce grand amateur de cabanes dans les bois et sapeur-pompier junior, a pourtant opté pour la restauration par défaut. Le parcours de son père n'est pour rien dans son choix, assure celui qui porte la toque. « Après avoir tenu un restaurant, il cuisinait des produits frais pour une maison de retraite, ce qui faisait la fierté du village. À cette époque, des structures de restauration collective telles que Sodexo n'existaient pas. Mais dire qu'il m'a transmis sa passion serait mentir. Il travaillait, d'arrache-pied, autant que ma mère. Si cuisiner avec lui ne fait pas partie de mes souvenirs, il m'a cependant donné le goût des bons produits, dont je suis un fervent défenseur, et des fruits de mer. Je me souviens de ces moments à la maison ou pendant les vacances... Les gens s'émerveillaient en voyant ce petit garçon dévorait des escargots, des huîtres, des mollusques, choses dont les enfants ne raffolent généralement pas. Et aujourd'hui, je pourrais faire des kilomètres pour des huîtres. » Il se souvient surtout de la salade d'échalotes au vinaigre de sa mère, sa madeleine de Proust, « qu'il ne fallait pas manger seule, mais j'adorais ça ! c'est sûrement ce qui explique aujourd'hui ma tendance à relever mes plats avec de l'acidité et du piquant ».

Pour se faire une place dans cet univers assez fermé et strict, l'un des plus jeunes de la promo a du batailler fort, face à ses pairs et à des élèves plus âgés, avant de s'apercevoir que bien qu'il répétait les gestes et les techniques avec brio et reproduisait des recettes à la perfection, il était cependant « incapable d'innover. En effet, la créativité, le fait de casser les codes de la gastronomie française ne faisait pas partie de la formation, excepté pour un professeur qui en a fait sa spécialité et m'a poussé dans mes retranchements. »

Moins de cran et de talent se seraient épuisés devant les écueils de l'apprentissage. S'ensuit alors un BEP, un Bac, un BTS, une licence et un master en management des métiers de l'hôtellerie-restauration. Entre-temps, il fait ses classes aux côtés de Michel Roux – aujourd'hui décédé, au Waterside Inn situé dans le Berkshire en Angleterre, un trois-étoiles Michelin, 15^e meilleur restaurant au monde. Il rejoint également l'hôtel Hermitage Monte-Carlo dans l'écrin doré de Monaco et, plus tard, la capitale au sein du siège de Sodexo « pour voir comment fonctionne un grand groupe ».

Des expériences hétéroclites qui aiguisent son mental et un véritable changement de décor pour ce gamin de la campagne profonde française.

Si le terme « ouvrier » fait davantage partie de sa culture, lui qui est issu d'une famille modeste, ne se voyant ainsi pas comme « patron », la suite lui a donné tort. En plus du tablier de chef cuisinier, il endosse le costume de chef d'entreprise grâce à son ami et fidèle associé Guillaume Corona qui le persuade de se lancer dans l'aventure. Aujourd'hui, il a sous ses ordres près de 80 collaborateurs.

Cette spirale entrepreneuriale a d'ailleurs démarré en même temps que sa vie étudiante. « Des émissions comme *Top Chef*, *Master Chef* nous faisaient hurler de rire. Ses amateurs qui étaient prêts à tout plaquer pour cuisiner alors qu'ils rataient une quiche... Du coup, nous avons fait le pari de monter mon côté théâtral, une activité que je lorgnais mais qui ne se faisait pas vraiment dans le village d'où je venais. Cette idée a plu et nous avons signé avec TLT, 50 émissions et un documentaire de 13 minutes pour rendre visite à des chefs et restaurateurs. Le tout, en parallèle de l'école. » Un enchaînement passionnant et un rythme souvent infernal.

« On ne s'est jamais arrêtés de travailler. C'est à ce moment-là que nous avons dédié notre vie à notre métier même si on se faisait du mal. »

Après la mission grisante de



présentateur, une nouvelle page encore plus excitante s'écrit en 2011, avec le lancement de Spatule Prod, une agence spécialisée dans la communication et l'événementiel des métiers de bouche, une des premières dans l'Hexagone. « On sentait que les restaurateurs auraient besoin de communiquer sur les réseaux sociaux et d'accroître leur visibilité sur la toile. Nous étions un peu en avance sur ce coup-là, avant que cela ne devienne un réel engouement. Au départ, les chefs ne nous prenaient pas au sérieux, pensant que c'était réservé à une population plus jeune. Mais, nous avons persisté dans notre idée car nous savions qu'ils changeraient d'avis », explique Fabrice Mignot. Le duo ne s'est pas trompé. « Grâce à l'expérience forgée à TLT et l'essor du digital, nous avons développé notre expertise pour coller aux besoins des restaurateurs. Le chef étoilé de l'Amphitryon, Yannick Delpech a été l'un des tout premiers chefs à nous faire confiance. Et puis, nous avons travaillé pour différents chefs qui se concurrençaient, c'était devenu trop compliqué, on s'es-soufflait dans les idées. » L'agence s'oriente alors davantage vers l'institutionnel avec des campagnes lancées par le gouvernement, mais aussi des marques agroalimentaires, des festivals culinaires, des agences événementielles, de grands comptes, etc. « Notre force se trouve dans la création de contenus. Dès le début, nous avons toujours pensé qu'il valait mieux être du métier de la restauration, connaître les produits, le fonctionnement, savoir parler à un chef et s'entourer de techniciens de la com, plutôt que l'inverse,

à savoir des communicants qui parlent de choses qu'ils méconnaissent ». Résultat, dix ans après sa création, l'agence qui a changé de nom, ne connaît pas la crise, même en temps de pandémie. « Même si certains restaurants que nous suivions étaient fermés, toutes les marques ont souhaité renforcer leur communication sur les réseaux sociaux. » Forte d'une équipe de sept collaborateurs – tous spécialisés – l'agence prévoit un CA de 900 K€ en 2021.

Quand Fabrice Mignot, fortement inspiré par la carrière de Cyril Lygnac, n'est pas dans l'agence à chapeauter son équipe ou à créer des recettes, également pour « les chaînes de TV pour lesquelles je reste plutôt libre, même si je dois les faire valider par la production, question de facilité pour le spectateur », on le retrouve aux fourneaux et en salle dans l'un de ses deux restaurants du bord de mer. Son bébé et son labo d'idées, il ne le cache pas, c'est incontestablement Biquet Plage, un établissement semi-gastro avec une cuisine raffinée au feu de bois et un esprit festif. « C'était le père d'un de mes camarades de classe qui le tenait. Nous y avons fait, Guillaume et moi, une saison et nous sommes tombés amoureux de ce coin encore sauvage. Nous avons alors commencé par booster la communication de cet établissement et faire déplacer les foules avant de racheter une partie des parts. C'est aujourd'hui là où je donne le plus de cœur et d'âme », confie-t-il. Désormais, grands chefs et personnalités, mais aussi amateurs régionaux se pressent pour avoir une table au soleil.

Avec son compatriote, il a ainsi

bousculé la restauration de plage sur le littoral languedocien. Car après avoir appliqué leur savoir-faire dans ce restaurant qui affiche 500 à 600 couverts par jours, le duo a repris en 2020, et à la demande du maire, une concession de restaurant en perte de vitesse au Cap-d'Agde totalement transformée et baptisée Nudisme interdit. Le concept est quasiment le même : une bistronomie les pieds dans le sable et des recettes quasi semblables à celles de Biquet Plage. Pourtant, pointe-t-il, « il a fallu s'adapter à une clientèle touristique différente, composée davantage de familles ». Défi relevé haut la main avec salle comble, soit en moyenne 400 couverts quotidiens et un CA qui devrait franchir le million en 2021. Et la chance lui sourit, inconditionnellement. « Quand les restaurants ont eu l'autorisation de rouvrir après les fermetures imposées par le gouvernement, c'est à ce moment-là que nous commençons notre saison habituelle ».

Fabrice Mignot ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, il garde l'œil rivé sur Toulouse. « Plutôt que de faire pousser les restaurants, nous souhaitons avec mon associé développer ce concept de restaurants éphémères – comprenez en fonction de la saisonnalité. »

Lui, qui aujourd'hui ne pourrait plus se passer de l'air iodé, qui surfe dès qu'il en a l'occasion et qui a notamment acheté une maison avec sa compagne près de son restaurant de cœur, a un autre rêve : ouvrir un restaurant chic de poissons car « de très bons, il en existe peu ». En attendant, il s'apprête à publier son troisième livre (après *Cuisine ta mère* sorti en 2018, destiné aux étudiants, et *Eatinéraire* en 2019) *J'adore cette recette*, une compilation des recettes diffusées sur France 5 dont le titre est tiré d'une habitude de langage.

À la question de savoir si son inspiration ne s'épuise pas, à force de multiplier les recettes, soit plus de 500 par an, à travers sa palette d'activités, il sourit. « Non, et au contraire. Lorsqu'on découvre une nouvelle recette ou une nouvelle culture culinaire, comme la cuisine libanaise pour laquelle j'écume tous les restaurants, on s'ouvre à un nouveau monde. » Il avoue cependant que la page blanche survient parfois, avant de conclure. « Pour l'inspiration, ce sont souvent les couleurs qui me font imaginer une recette. Si les couleurs fonctionnent, les produits se marient ensemble. » Décalé, c'est bien ce qui définit celui qui aimerait réaliser des reportages au quatre coins du monde.

JENNIFER LEGERON

1985

Naissance à Saint-Céré

De 2004 à 2010

Après un CAP, enchaîne avec un Bac, un BTS, une licence et un master. En 2007, il réalise un stage en cuisine au sein du restaurant Le Waterside aux côtés de Michel Roux.

2011

Obtient un master hôtellerie restauration et crée Spatule Prod avec Guillaume Corona

2016

Deviens gérant associé du restaurant Biquet Plage

2020

Chroniques culinaires pour *La Quotidienne* sur France 5 et devient cogérant de Nudisme Interdit

2021

Sortie de son troisième livre *J'adore cette recette* aux éditions Sud-Ouest